

LA GALERIE DES GRANDES COURTISANES

ÉMILE MAGNE

**LA COMTESSE
D'OLONNE**

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

ILLUSTRATIONS

DE

PIERRE GANDON

PARIS

ÉDITIONS M-P. TRÉMOIS

43, AVENUE RAPP

—

MCMXXIX

La Comtesse d'Olonne

Émile Magne



M.-P. Trémois, Paris, 1929

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

TABLE DES MATIÈRES

(ne fait pas partie de l'ouvrage original)

[Chapitre premier](#)

[Chapitre II](#)

[Chapitre III](#)

[Chapitre IV](#)

[Chapitre V](#)

CHAPITRE PREMIER

D EPUIS fort longtemps, trop longtemps à leur gré, Catherine-Henriette et Madeleine d'Angennes, demoiselles de La Louppe, attendaient de Pierre Patrix, officier de Monsieur, plaisant épicurien, originaire comme elles de Normandie, et dont elles avaient fait leur ami, une sorte de bréviaire d'amour. L'homme se disait expert philosophe en ces matières galantes qui préoccupaient beaucoup les deux sœurs et prétendait, bien mieux qu'un directeur de conscience boursouflé de théologie, préserver les innocentes des traquenards masculins.

Quand, ce matin-là, un laquais de l'hôtel d'Orléans apporta enfin la grande épistole de leur conseiller secret, les jeunes filles, un peu émues, hésitèrent à l'ouvrir. Puis la curiosité l'emporta. Les cachets rompus, elles virent que, selon sa coutume, Pierre Patrix s'exprimait en vers et elles en éprouvèrent quelque satisfaction. Le poète abrégait les préambules. Il disait :

Si, dans quelque rencontre, il vous prend fantaisie
De boire un petit doigt d'amoureuse ambrosie,
Comme vous en avez prou bonne volonté,
Faites votre profit de ce petit traité
Qui vous enseignera, s'il vous plaît de le lire,
Comme l'on fait l'amour, comme il s'y faut conduire
Et par quelle manière on peut suivre ses lois
Pour en cueillir les fleurs sans se piquer les doigts.

On ne discernait plus ensuite, au cours des alexandrins goguenards, si Pierre Patrix parlait en moraliste ou en cynique, car il mélangeait étrangement les propos risqués aux leçons de sagesse. Soyez modestes,

ajoutait-il en effet, ne provoquez point l'irrespect, par des « jambes en l'air ou de messéants discours », mais gardez-vous de l'austérité ; souriez en baissant la tête et rougissant aux mots à double entente, faites mille « petites façons que la prudence ordonne ». Ainsi, par cette contenance à la fois honnête et avertie, attirerez-vous les amants ; quand vous les aurez captés, alors méfiez-vous de l'entourage. Témoinnez d'une humeur complaisante et douce. On épiera vos gestes. Évitez d'offenser ou d'accuser autrui, ne dénigrez pas, devenez les confidentes des médisants pour détourner leur malignité. Vous gagnerez de la sorte confiance, estime et licence de jouir sans trouble de quiconque vous aurez élu.

Surtout, montrez grande circonspection dans le choix de cet élu. N'allez point aveuglément accueillir de ces « amants de paille » qui demandent plus qu'ils ne donnent ou l'un de ces coquets

Doré comme un calice et brillant à ravir,
Mais qui rompt aussitôt que l'on s'en veut servir.

Ne préférez point la beauté aux qualités solides. Prenez un « galant de bonne foi », un galant discret, possédant du moineau les furieuses ardeurs. S'il dispose de ces dons rarement assemblés,

Vous aurez du plaisir et l'aurez sûrement
Parce que, d'un côté, vous serez satisfaites,
De l'autre, vous ferez votre affaire en cachette
Et ce sont les deux points qu'une femme de sens
Tâche de tout son mieux d'avoir en même temps.

Allant jusqu'à l'extrême limite de son raisonnement, Pierre Patrix terminait son épître en exhortant ses correspondantes à

Rire plutôt d'autrui que d'en donner matière.

Le vieil homme, né au siècle précédent et portant barbe grise sur visage rubicond, n'osait point s'offrir, tâche trop lourde pour lui, comme initiateur des deux pucelles en mal d'amour, mais, du moins, les invitait-il à l'adopter pour guide, en cas d'hésitation ou de doute.

Quand elles eurent lu la rimaille du bon apôtre, Catherine-Henriette et Madeleine d'Angennes se regardèrent et sourirent. Eh ! quoi, était-ce là tout ce qu'inspirait à ce barbon son imagination racornie ? Les supposait-il à ce point démunies d'expérience ? Elles atteignaient l'âge où l'adolescente épanouie se transforme en femme. Avaient-elles besoin de tant de stratégie ? D'un commun mouvement, elles levèrent les yeux vers le miroir qui, en face d'elles, reflétait leur image. Avec une sorte de ravissement, elles se contemplèrent, les mains unies, vaines de leur double séduction.

Sortant hardiment de leurs justaucorps de clairs tabis aux dentelles festonnées par des agrafes de perles, leurs gorges aux modelés arrondis, leurs épaules infléchies avec grâce, soutenaient, sur leurs cols souples et longs, parés d'un tour de pierreries, leurs visages de madones. Elles se ressemblaient étrangement, offrant toutes deux le même front élevé, les mêmes yeux brillants d'intelligence, les mêmes nez aux délicats contours et ces bouches mignardes et menues où soudain fleurissait un sourire de dents opalines ; mais l'une, l'aînée, Catherine-Henriette, était blonde, et l'autre, Madeleine, la cadette, brune. La première paraissait, sous le savant assemblage de ses boucles d'or, nimbée de soleil ; ses prunelles reflétaient le bleu serein des ciels d'été et sa chair semblait composée de la pulpe des roses ; la seconde, casquée d'une toison de jais, jetait sur la vie un regard de velours plein de mystère et de promesses, et sa carnation éclatante se nuançait d'ombres légères. L'une témoignait dans son aspect général de bénignité, de mollesse, d'un charme plus féminin, l'autre d'ironie, de décision, d'audace.

Ainsi faites, les bras d'un dessin onduleux, les mains effilées et prêtes à la caresse, la taille flexible, la démarche altière, elles ne craignaient pas l'avenir. Elles savaient, par des expériences récentes, que les plus fiers damoiseaux ne les laisseraient point esseulées ; mais elles ne souhaitaient nullement, comme Pierre Patrix l'entendait, des intrigues pleines de périls, de clandestines liaisons d'où découlait plus de honte que de plaisir. Plus tard peut-être ces intrigues et ces liaisons les tenteraient-elles. À l'heure présente, avec patience, elles cherchaient des maris ou, pour mieux dire, selon la doctrine de leur époque, des dupes...

CHAPITRE II

EN l'an 1650, rue Férou, dans la maison de M^{me} René-Renaud de Sévigné, Catherine-Henriette d'Angennes rencontra, pour la première fois, M^{re} Louis de La Trémoille, comte d'Olonne, gros garçon d'apparence timide et qui, tout de suite, devant elle, prit attitude d'adoration muette. Elle avait alors, sous des influences nouvelles, fort progressé dans cette diplomatie amoureuse qu'elle croyait précédemment superflue.

Chez sa parente, la marquise de Rambouillet, dont elle avait assidûment fréquenté la chambre bleue, le poète Vincent Voiture, chef du parti galant et maître en l'art de plaire, l'avait peu à peu invitée, en la cajolant, à tout considérer, hors l'amour, comme bagatelle. Dans la joyeuse cour de Monsieur, frère du roi, où elle recevait accueil amical du prince, de son épouse, Marguerite de Lorraine, de sa fille, M^{lle} de Montpensier, cent matois, désireux de faire d'elle leur proie, lui avaient assuré que la vertu est parure inutile pour une jouvencelle de sa qualité et qu'elle devait se montrer libérale envers les humains des trésors dont les dieux l'avaient comblée.

Nul ne lui avait prêché une morale contraire. Son père, Charles d'Angennes, gentilhomme pesant et oisif, voyageant sans cesse de sa terre de La Louppe, sise au pays de Perche, à ses terres de Canteloup, Saint-Pierre du Jonquet, Cléville, disséminées aux alentours de Caen, était mort sans s'intéresser beaucoup à son destin. Sa mère, Marie du Raynier, se préoccupait médiocrement de ses mœurs. C'était à la fois une visionnaire qui communiquait avec l'extra-monde et une chaude amoureuse qui, non assouvie par les effusions de deux maris successifs, leur avait donné de

solides coadjuteurs. Sous le toit familial, avaient longtemps vécu Jacques d'Angennes, seigneur de Marville, chambellan de Gaston d'Orléans, et son épouse Françoise de Pommereuil. Ce personnage atrabilaire et hypocondre, persuadé que l'on ne rencontrait dans le monde que trompeurs et diseurs de billevesées, haïssait le genre humain. Il avait fini par se retirer à la campagne, dans une sombre solitude, abandonnant sa femme dont les propos puérils l'offusquaient.

De cette étrange famille, Catherine-Henriette n'avait pu retirer aucune admonition. C'est pourquoi, laissée en compagnie de sa sœur, dans un complet état d'indépendance, elle avait suivi les impulsions de sa nature. Sans écouter les perfides qui l'eussent poussée aux fautes irrémédiables, elle avait cherché inlassablement le plaisir. À cette heure, elle obéissait aux lois de la coquetterie, éveillant les désirs naissants, s'entourant d'une atmosphère de passion, refusant d'ailleurs adroitement de donner d'autres privilèges que sourires et menues caresses. Ainsi espérait-elle, l'enivrant de mignoteries, empaumer quelque opulent godelureau.

À travers bals, collations, fêtes de la cour et de la ville, et toujours hantant de préférence le pernicious milieu de l'hôtel d'Orléans, elle avait peu à peu si bien acquis réputation d'inhumaine, que le riant abbé de Boisrobert, sur un air du musicien Boesset, avait mis en garde les « pousseurs de beaux sentiments » contre la cruauté de cette belle. Mortels, leur disait-il,

Mortels, étouffez vos soupirs,
Laissez mourir vos insolents désirs :
Ce n'est que pour les dieux qu'Aminte a tant de charmes ;
Vous pouvez l'adorer sans jamais espérer,
Elle souffre l'encens et méprise les larmes.

La Fronde, par malheur, était venue interrompre cette « petite vie » pleine d'agrément. Au printemps de cette année 1650, M^{me} de La Loupe et sa belle-sœur, M^{me} de Marville, pour fuir les régions de Paris où s'affrontaient mazarinistes et anti-mazarinistes et aussi pour se rapprocher du palais d'Orléans, avaient loué à M^{me} de Sévigné l'un des hôtels que celle-ci possédait rue Férou. Catherine-Henriette crut, un moment, qu'elle mourrait d'ennui dans ce quartier peu bâti et éloigné des ruelles encore ouvertes ;

mais elle fut vite détrompée. Car la maison contiguë de M^{me} de Sévigné abritait vers ce temps les plus « grosses assemblées » que l'on rencontrât dans la capitale. Le chevalier René-Renaud de Sévigné, époux de cette fière et belle dame, embarqué dans le parti du cardinal de Retz et commandant le régiment de Corinthe que l'Éminence brouillonne avait levé, agent politique secret, au surplus, de la duchesse de Savoie, attirait ces visiteurs pour en recevoir des informations. Gens de la cour, espions de M. le Prince, officiers du duc d'Orléans, diplomates, nouvellistes, seigneurs en quête d'aventures, adversaires ailleurs, vivaient là dans un état d'harmonie, sous la contrainte de la civilité.

Tout de suite, Catherine-Henriette se complut dans le luxe et l'atmosphère badine de cette maison. Elle avait jadis connu, à l'hôtel de Rambouillet, Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, née d'un premier mariage de M^{me} de Sévigné. Les deux jeunes filles, la seconde plus jeune, moins délibérée, plus raisonneuse, d'aspect moins radieux, un peu hautaine et guindée, mais intelligente, fine, décidée, comme la première, à capter un mari, se lièrent bientôt d'une amitié assez vive pour ne plus pouvoir se passer l'une de l'autre. Afin de communiquer sans entraves, elles firent pratiquer une porte entre leurs deux jardins clos de murs. Et dès lors, toujours chuchotant et complotant, elles se prêtèrent aide réciproque.

Cependant M^{lle} de La Vergne vit bien, dès l'origine de cette tendresse, qu'elle jouerait un rôle effacé. Elle en prit surtout conscience quand elle aperçut le regard de dévotion dont le comte d'Olonne enveloppait sa compagne. Ce jeune homme de vingt-quatre ans ne lui avait jamais paru à ce point inflammable. Il habitait à l'autre encoignure de la rue Férou, le grand hôtel que M^{me} de Sévigné avait loué à son père, Philippe de La Trémoille, marquis de Royan et à sa belle-mère Judith Martin. Son titre de locataire lui avait facilité l'accès du logis familial où il venait depuis plusieurs années, à des intervalles irréguliers.

On le disait peu brave, bien qu'il eût participé, sous Condé, à la bataille de Nordlingen et à la campagne de Catalogne. La société avait fait des gorges chaudes de son récent duel avec Villequier, capitaine des gardes, où les adversaires avaient pris grand soin d'éviter les coups mortels. Il avait acquis la charge de cornette de la compagnie des cheveu-légers du roi, mais

cela n'avait pas accru son ardeur à combattre. Au cours de la Fronde, les Corinthiens du cardinal de Retz, soldats pourtant de la vierge Marie, l'avaient capturé comme il se sauvait habillé en laquais pour rejoindre la cour et l'avaient longtemps gardé en otage. Il faisait un peu figure de benêt, mais il appartenait à cette puissante et riche famille de La Trémoille, alliée à plusieurs souverains. Mazarin le ménageait. Il semblait appelé à de hauts emplois dans le royaume, car il soutenait avec ténacité la cause de la couronne. M^{lle} de La Vergne regrettait de n'avoir point capté son attention.

M^{lle} de La Louppe avait fort bien remarqué la contenance passionnée du jeune homme et sentait obscurément qu'elle conduirait où elle le voudrait un garçon aussi peu maître de ses sentiments ; mais il ne fallait rien précipiter, car trop de hâte pouvait nuire. Œillades, gentillesses, mots patelins suffisaient à entretenir sa fièvre. En lui inspirant de la jalousie, elle le déterminerait peut-être aux déclarations.

Ce n'était point manœuvre aisée que de stimuler cette jalousie, car dans l'entourage de M^{me} de Sévigné les personnages qui venaient colporter ou quérir des nouvelles comptaient parmi les plus dangereux trousseurs de cottes. Le duc de Brissac et le duc de Roquelaure, par exemple, libertins impertinents et astucieux, ne s'attardaient point en cajoleries auprès des femmes. Ils giboyaient dans les ruelles en chasseurs rusés et violents. M^{lle} de La Vergne avait dû rembarquer le second, trop expéditif à son gré. M^{lle} de La Louppe leur distribua ses sourires, mais avec insécurité, gênée par une convoitise trop évidente. Elle atteignit néanmoins son but qui consistait à emplir de mélancolie l'âme du comte d'Olonne.

Elle usa ensuite, pour galvaniser le circonspect, du subterfuge de l'absence. Avec sa sœur Madeleine, les comtesses de Frontenac et de Fiesque, elle devint l'habituelle compagne de plaisir de M^{lle} de Montpensier, princesse remuante, fantasque, chimérique, à la fois amazone et bergère, et qui, alors, rêvait d'épouser Louis XIV. À sa suite, on la vit parader en riches atours au Palais Royal où la cour, entre deux tragédies de la Fronde, donnait en spectacle le ballet de *Cassandra*. Elle partit peu après pour le château de Limours où Mademoiselle, en humeur de pastorale, souhaitait, juin survenant, de voir des arbres taillés, des parterres en broderie, des jeux d'eaux, des nymphes de marbre, toute cette nature

conventionnelle où s'agitaient les héros de ses lectures romanesques. Pierre Patrix, en qualité de capitaine de ce château, reçut les promeneuses, leur offrant bonne table, danses, chevauchées. Le bonhomme déclinait visiblement. L'âge faisait de lui un dévot plus enclin à écrire des vers à la louange de la Vierge et des saints qu'à aligner les alexandrins d'un nouveau bréviaire d'amour.

Peu à peu la réputation galante de M^{lle} de La Louppe grandissait. Sans cesse maintenant, Loret, le gazetier, lui tressait des couronnes dans sa feuille hebdomadaire, disant « cet ange

de Normandie »

Plus [frais] et plus [beau] cent fois
Que les fleurs des champs et des bois,

et assurant qu'un dieu seul pouvait ambitionner d'en posséder le cœur.

De tels accents d'admiration contristaient le comte d'Olonne abandonné dans la solitude ; mais bientôt la fuyarde réapparaissait et il oubliait son chagrin. En septembre 1651, il pensa recevoir une preuve plus vive d'intérêt. M^{lle} de La Louppe lui promit de l'aller voir pompeusement défilé à la cavalcade organisée pour réjouir le peuple à l'occasion de la majorité du roi. Elle se rendit, en effet, sur le chemin de cette cavalcade. Quand, en tête des deux cents maîtres des cheveu-légers, le comte, coiffé d'un grand feutre aux plumes blanches, feuille morte et couleur de feu, revêtu d'un magnifique habit aux broderies d'or et d'argent parsemées de perles, monté sur un cheval blanc tout caparaçonné d'or, leva les yeux vers elle, il s'épanouit de recueillir un petit signe d'amitié. Hélas ! combien il eût souffert, s'il eût appris que la jeune fille avait admiré d'autres jeunes hommes et le roi enfant tout orfévré d'or et de pierreries comme une idole.

Ensuite, il ne s'aperçut point que son sort eût changé. M^{lle} de La Louppe, en effet, tout l'hiver, ne bougea point de l'hôtel d'Orléans. C'était le temps où le cardinal de Retz, accusé par les émissaires du prince de Condé de trahir la Fronde, cherchait à fortifier sa position auprès de Monsieur. Le prélat, quand il avait satisfait aux nécessités de la politique, venait volontiers papillonner autour des dames, les regardant sous le nez, de ses yeux de myope, pour les reconnaître.

Dans le cabinet de Madame, il vit mademoiselle de La Louppe, l'entretint et demeura si ébloui de cette vue et de cet entretien qu'il lui eût, sur le moment, sacrifié ses maîtresses. Il ne pensa plus désormais qu'à ses yeux d'un si limpide azur, à sa bouche mutine, à sa voix émouvante, à son air de modestie. La sachant liée à M^{me} de Sévigné qui, pour l'amour de son mari, appuyait sa faction, il résolut de demander secours à cette dame. Un jour, au sortir de l'hôtel d'Orléans où il avait fièrement bravé la colère du peuple menaçant de l'exterminer, il se présenta rue Férou en brave tout aurolé de sa gloire. D'un ton de chattemite, il supplia qu'on lui procurât la « bonne, chaste, pure et sainte amitié » de la jeune fille. Un tel commerce « tout spirituel et tout angélique » le pouvait, disait-il, sauver de mœurs détestables où l'avait conduit le démon.

M^{me} de Sévigné, fort pieuse, le croyant sincère, ne refusa point d'exaucer sa prière. Dès lors, le cardinal, revêtu de beaux habits de cavalier, vint, avec grande espérance, tenter la fortune. Le comte d'Olonne méprisait ce brouillon rabougri, laid et noir, mais redoutait son éloquence. M^{lle} de La Louppe se laisserait-elle prendre à cette éloquence ? M^{lle} de La Louppe jouissait de voir un prince de l'Église, capable de tant de prouesses d'épée et de plume, troublé devant elle au point de balbutier. Mais qu'eût-elle tiré en définitive d'une liaison avec un homme contraint au célibat, sinon le scandale et la flétrissure ? Elle se joua de lui. Puis comme son jeu de coquette, au milieu de tant de mourants mariés ou indignes de l'être, la fatiguait un peu, elle tourna à la fin son visage rieur vers le comte d'Olonne bouillant d'inquiétude.

Et ce qui devait advenir arriva. La dupe, longuement préparée à son destin, se répandit en aveux et en larmes. M^{lle} de La Louppe triomphait. Bientôt le gazetier annonçait l'union prochaine des jeunes gens. Les familles voulurent particulièrement fastueuse cette union, malgré les calamités du temps, et elles consacrèrent quinze mille livres aux cérémonies et festins des fiançailles. À son fils, Louis, Philippe de La Trémoille, marquis de Royan, donnait les biens de son aïeul défunt, M. de Hanches, de l'une de ses sœurs décédée, de son frère, César-Joseph, chevalier de Malte, biens qu'il avait jusqu'à l'heure administrés ; il lui faisait, en outre, présent de la charge de cornette des cheveu-légers, payée par lui et valant deux cent

quarante mille livres ; enfin il lui assignait dix mille livres de rente sur ses terres de Royan et de Plélou. Mademoiselle de La Loupe recevait de son côté les seigneuries normandes de Canteloup et de Saint-Pierre du Joncquet affermées pour dix mille livres annuelles et une somme en deniers comptants de vingt mille livres.

Ainsi la jeune fille faisait, comme elle l'avait présumé, une bonne affaire. Les princes d'Orléans, Monsieur, Madame, Mademoiselle et même la petite Marguerite-Louise d'Orléans parurent au contrat. On avait rassemblé autour d'eux tout ce qu'on avait pu recruter de grands seigneurs et de hautes dames, les Noirmoutier, les Rostaing, les Hurault, deux présidents au Parlement, Pontac, illustre jurisconsulte bordelais, et Jacques-Auguste de Thou, la marquise de Rambouillet et ses filles, la frivole madame de Choisy, et cette énigmatique Cécile-Élisabeth Hurault de Chiverny, marquise de Montglas qui portera un préjudice si grave à la renommée de la nouvelle épouse.

En apposant son paraphe, après son beau-père et sa mère, M. et M^{me} de Sévigné, sur la minute notariée, M^{lle} de La Vergne souffrait dans son affection et se sentait pourtant soulagée dans son orgueil, car, en perdant une amie très tendre, elle retrouvait l'espoir de n'être pas sans cesse supplantée par elle dans l'admiration des mugets.

Le 8 mars 1652, les prêtres de Saint-Sulpice bénissaient les conjoints. La comtesse d'Olonne au seuil de l'église souriait, mais on ne savait point si elle souriait au seigneur son maître qui la conduisait de la main ou bien si elle souriait au mariage qui, selon l'esprit de l'époque, la libérait des contraintes et des scrupules.

CHAPITRE III

PEU de temps avant ses épousailles, et sans doute pour grandir son prestige aux yeux de sa fiancée, le comte d'Olonne avait tenté d'acquérir la charge de capitaine-lieutenant des cheveau-légers du roi. Ayant appris, tandis qu'il négociait son achat, que la reine et Mazarin la réservaient au marquis de Saint-Maigrin ou, à son défaut, au comte du Lude, il écrivit au cardinal une lettre irritée. À la rigueur, il admettait qu'on lui préférât le marquis dont les « longs services » plaidaient en sa faveur ; mais il souffrait difficilement qu'on lui fit l'outrage de penser au comte, frondeur impénitent dont tout le mérite consistait à chasser habilement.

« L'on me veut persuader, ajoutait-il, que V. E. appuie [ce dernier]... J'ai de la peine à le croire quand je songe que j'ai toujours été dans les intérêts de la reine et des vôtres, que ces attachements où je suis demeuré et dans lesquels je serai toute ma vie, m'ont attiré la dernière haine et la persécution ouverte et déclarée de M. le Prince. »

Vaine protestation. Saint-Maigrin, nommé titulaire de la charge, était tué le 1^{er} juillet 1652. Huit jours plus tard, Mazarin donnait cette charge à son neveu Paul Mancini, grièvement blessé dans les faubourgs de Paris. Celui-ci, à son tour, disparaissait de ce monde. Persistant à postuler la fonction, le comte d'Olonne trouvait en face de lui, non seulement Lude, mais encore Navailles et Roquelaure. Il se décidait alors à faire une démarche à la cour. Mauvais diplomate, croyant de plus avoir des droits, il s'emportait et, dit-on, « pestait si fort et si haut » que, de la part du roi, ordre lui fut donné de se retirer en sa maison.

Il restait ainsi simple cornette, c'est-à-dire officier subalterne. Disgracié en outre, pour un temps indéfini, il était exilé de la cour. L'espoir que M^{me} d'Olonne avait attaché à son nom, à ses parentés et à son loyalisme se trouvait de la sorte provisoirement déçu. La jeune femme ne sembla pas cependant en être outre mesure consternée. Elle fréquentait assez peu le Louvre où les divertissements, régis par toutes sortes de disciplines, l'accablaient de leur solennité. Les récréations de la ville, auxquelles elle pouvait directement se mêler, lui procuraient des satisfactions plus certaines.

D'ailleurs, elle découvrait avec étonnement que son mari n'était point le niais parfait qu'elle avait imaginé. L'amour, sans nul doute, l'avait, un instant, rendu stupide, embarrassé, contraint. La possession, apaisant ses craintes, le délivrant de la jalousie, lui restituait sa vraie nature. Or, celle-ci le portait vers l'épicurisme.

Après quelques mois de solitude heureuse, M^{me} d'Olonne se vit entourée de tous les anciens compagnons de débauche de cet homme qui avait si adroitement dissimulé son âme réelle. Plusieurs, parmi ces personnages, désapprouvaient un mariage qui gênait leurs ébats ; d'autres acceptaient l'inévitable, avec quelque idée d'en tirer profit. Ils étaient de plusieurs sortes. D'aucuns, comme Gabriel de Rochechouart de Mortemart, René Brulart, comte de Broussin, Simon Le Breton, marquis de Villandry, Guy de Laval, chevalier de Boisdaphin et le commandeur Jacques de Souvré, vivaient quasiment à table, raffinant sur la bonne chère et n'entretenant d'autre idéal que celui de bien manger. La friandise était pour eux une sorte de religion dont ils établissaient peu à peu les dogmes. Ils jouissaient de savoir que, dans le monde, se confirmait leur réputation de délicats aisément dégoûtés et se glorifiaient bien plus de posséder, en la personne de leurs cuisiniers, des gens doctes ès-sauces et rôts, que d'avoir, de leur fougueuse épée, bouté l'Espagnol hors de ses forteresses.

À ces bons « nappeurs » aux visages enluminés, se joignaient le plus souvent d'autres gourmands de qualité différente : Saint-Évremond, l'abbé de Boisrobert, le chevalier Philibert de Gramont, Guillaume de Bautru, comte de Serrant, Philibert de Lavardin, évêque du Mans, l'abbé de Villarceaux, Bussy-Rabutin, Montbrun-Souscarrière et Damien Mitton. Chez ceux-ci l'esprit dominait la matière. S'ils se conduisaient en héros

parmi les bouteilles et les plats, du moins les délices de la bouche ne les satisfaisaient qu'à demi. Ils étaient de redoutables plaisants, des esprits forts, les doctrinaires de la libre pensée, instillant dans les veines d'autrui le venin du scepticisme. Leur intelligence subtile, on ne savait quelle grâce de langage, quels dons de persuasion leur permettaient de faire des adeptes en se jouant. Ils rêvaient de fonder un ordre de choses nouveau d'où la religion serait proscrite et où l'homme se soumettrait enfin aux lois de la nature.

M^{me} d'Olonne recevait ces originaux sans ombrage. Elle n'avait jamais éprouvé beaucoup d'entraînement à la piété ; sous leur influence elle laissait s'en évanouir les dernières lueurs. Elle écoutait avec une sorte de délectation les négateurs insidieux, Boisrobert, toujours prodigue de rimes en son honneur, pour sa gentillesse de bien disant plein de fantaisie, Mitton pour son ardeur farouche à détruire les superstitions, les autres pour leurs saillies d'esprit ou bien pour les galanteries qu'ils lui murmuraient avec discrétion.

Volontiers elle festoyait en leur compagnie. À l'issue des repas ordonnés par des artistes soucieux de plaire aux sens et de graduer le bien-être, fort souvent des disputes éclataient entre les convives. Un jour, le commandeur de Souvré et le comte de Serrant, bientôt départagés par l'évêque Lavardin, s'entre-harpèrent sur le point de savoir si la science ou l'ignorance assurait le mieux le bonheur et la prééminence des hommes. Un autre jour, avec moins de passion, Bussy-Rabutin et Saint-Évremond tentèrent de définir comment se présentait à leurs yeux une existence vraiment harmonieuse, c'est-à-dire tout embaumée de joie. Le premier en écartait morale et dévotion qui faisaient « mourir moins de vices qu'elles n'empoisonnaient de plaisirs ». Il y introduisait des lectures tenant l'esprit en gaieté et des amours incapables de troubler le repos. Il en concentrait principalement les félicités sur une nourriture entre toutes exquise où les vins légers, mariés aux viandes choisies avec discernement, prolongeaient dans le corps, par l'effet d'une douce digestion, la béatitude première du goût. Saint-Évremond de son côté, sans dédaigner les agréments de la cuisine, leur donnait cependant une place secondaire dans ses préoccupations. Pour lui, le bonheur consistait à gagner un état « d'agréable indolence » c'est-à-dire de quiétude parfaite d'âme et de corps. Pour parvenir à cet état, la nécessité s'imposait de « sortir hors de soi », de faire peu de réflexions sur le passé et

l'avenir, de chasser de sa route tout sujet de regret, de tristesse, ou de douleur sans toutefois s'abandonner à l'indifférence.

Visiblement Saint-Évremond s'efforçait d'attirer dans son sillage le comte d'Olonne. Pour le disposer à devenir, à son exemple, philosophe, il lui résumait tantôt en prose et tantôt en vers les propos qu'il avait tenus dans sa maison ; mais le comte paraissait peu enclin à faire, dans sa vie, prédominer l'intelligence. Plus favorablement il entendait les conseils de ses amis qui, pervertissant la doctrine d'Épicure, l'engageaient à mépriser toute autre jouissance que celle de la table.

À une date indécise, en compagnie de ces gourmets et de Saint-Évremond au surplus, il fonda une sorte d'ordre de la chère-lie. Cet ordre ne prescrivait point à ses profès, comme les académies bachiques, d'engloutir dans un temps limité, le maximum de victuailles et de liquides, mais de savourer, parmi ceux-ci, les plus dignes d'enchanter des palais délicats.

Hantant avec assiduité leurs cuisines, travaillant des dents, se livrant à des expériences, procédant à des discriminations successives, les gastronomes purent bientôt décréter la précellence, sur les autres, de telle viande ou de telle venaison, proclamer en particulier la supériorité sur les crus en renom des vins issus de certains *coteaux* de Champagne.

En même temps, croissait en eux la vanité. Ils se montrèrent intolérants, témoignant, partout où on les conviait, répugnance devant les mets servis. Cette attitude leur aliénait peu à peu la société. Lavardin, leur ami, consterné de voir le génie de son cuisinier raillé par ces difficiles, crut se venger d'eux en les baptisant du nom ironique de « Coteaux ». Ils se prévalurent de cette appellation qui les distinguait du commun des gourmands. À Boisrobert seulement qu'ils avaient évincé de leur groupe, lui reprochant peut-être d'y figurer en écornifleur plutôt qu'en amphitryon et qui les menaçait de publier une satire, ils consentirent à faire amende honorable. Les vaudevillistes à leur tour les persiflèrent. Le Broussin, d'Olonne, disaient-ils,

Le Broussin, d'Olonne
Et le duc de Vitry
Au vin s'abandonnent
Avecque Villandry
Chantant dessous la treille

Que l'amour
De la bouteille
Est plus galant que celui de la cour.

Ils ne songèrent nullement à bâtonner ces impertinents. Ils se gaussèrent d'eux.

Évidemment le suc ensoleillé des vignes champenoises les distrayait de l'amour. M^{me} d'Olonne, sentant bouillonner dans ses veines son sang ardent de Normandie, fut la première à s'en plaindre. Son mari ne lui accordait plus d'attention véritable, tant il était préoccupé d'innover dans le domaine culinaire. Elle se lassait de l'accompagner à des agapes toujours renouvelées et dont elle retirerait, à la longue, un embonpoint superflu. Elle apprit avec quelque honte que les satiriques, stigmatisant sa mollesse, disaient de lui, dans leurs *Proverbes de cour* : « Il se ferait plutôt donner un coup de cuiller à la cuisine que d'épée à l'armée. » Le jeune homme, par surcroît, fut atteint prématurément de la goutte et il le fallut soigner au lieu de recevoir de lui des soins d'un autre ordre. Elle en conçut du ressentiment.

Quand le comte fut rétabli, il reprit, sans pitié pour elle, l'existence qui lui semblait la plus enviable. M^{me} d'Olonne, qui avait besoin d'admiration et de tendresse, se considéra dès lors comme veuve ; l'intimité de son foyer était rompue : l'heure sonnait de suivre les avis de Pierre Patrix.

On a prétendu que Saint-Évremond, avec quelque désinvolture, aurait tenté de divertir la solitaire. Hypothèse hasardeuse. L'homme ne chassait guère sur les terres de ses amis. Jamais on ne le rencontre en posture de galant transi. Plein de réserve, il cherchait à conquérir l'esprit plutôt que le corps des femmes. Imprégner de sa doctrine celles d'entre ces dernières qu'il jugeait dignes de son enseignement lui procurait une jouissance bien plus vive qu'il n'en eût éprouvé à les étreindre. M^{me} d'Olonne, belle image, sans lumière intérieure, l'eût déçu inmanquablement ; Ninon de Lenclos d'ailleurs tenait en suspens ses facultés affectives.

Bien plus sûrement que Saint-Évremond, Bussy-Rabutin joua, ce semble, un rôle obscur dans la vie de la comtesse d'Olonne à cet instant où elle se détourna d'un époux toujours attablé. Le beau garçon robuste et de tempérament passionné, un peu fol, guettant sans cesse l'aventure, oubliait

volontiers que sa seconde épouse, Louise de Rouville, l'attendait dans sa maison. L'hiver, au retour de la guerre où il avait témoigné d'une frénétique bravoure, il se délassait dans la débauche ; mais s'il appréciait les festins des « Coteaux » ses amis, il ne leur consacrait pas tous ses loisirs. Un grand appétit d'amour le tourmentait qu'il s'efforçait de rassasier. Il hantait les ruelles galantes où il disséminait ses petits vers. Philosopher n'était pour lui qu'un amusement passager et sa philosophie n'invitait ni autrui ni lui-même à la sagesse. Aucune femme n'était auprès de lui en sécurité et M^{me} de Sévigné, sa cousine, avait dû refroidir leur commerce pour éviter un assaut pressenti.

Touché de voir M^{me} d'Olonne souffrir d'un abandon injurieux, il se rapprocha d'elle, tout confit en sympathie. Une sorte d'entente familière s'établit entre eux. Ensemble, contre les gens de la cour et de la ville qu'ils haïssaient, ils répandirent des couplets satiriques. L'un de ces couplets, dû à la plume un peu grossière et venimeuse de la comtesse, brocardait M^{me} de Sourdis-La Chapelle dont « l'odeur de morue » offensait ses narines délicates.

Que se passa-t-il ensuite ? Bussy-Rabutin se crut-il aimé ? Voulut-il trop vite recueillir le fruit de cajoleries et de petits services ? Fut-il repoussé ou bien lui fit-on comprendre que, quadragénaire au poil blanchissant, il touchait à l'heure de la retraite ? Toujours est-il qu'il se retira de la vie de M^{me} d'Olonne, le cœur plein de haine, resserra ses relations avec le comte, attendit le temps des représailles. Sans un incident d'ordre sentimental on s'expliquerait mal ses gestes futurs.

M^{me} d'Olonne vraisemblablement ne signala point à son mari les tentatives de Bussy. En coquette avertie, elle était accoutumée à vivre environnée de désirs. Il lui eût semblé outrageant pour sa personne de passer un jour sans recevoir des hommages. Quand ces hommages ne lui étaient point rendus dans sa maison, elle les allait quérir ailleurs. La devise de son ménage, à partir de cette époque, parut être : « À chacun son plaisir. » De nouveau, elle se mêla aux fêtes et aux intrigues de l'hôtel d'Orléans. Au carnaval de l'an 1655, elle courut, sous des travestis fastueux, les bals masqués de la ville, insoucieuse des caquets de quelques

bonnes dames ravies de signaler ses désordres. Une sorte de folie l'emportait. Elle s'étourdissait pour étouffer l'appel de ses sens.

Elle chaperonnait sa sœur Madeleine, aussi écervelée qu'elle, lui permettant de partager ses fougueux divertissements. Pourtant il fallut, par nécessité, modérer cette humeur de goguettes. Henri, marquis de La Ferté-Sennecker maréchal de France, ensorcelé par la beauté de M^{lle} de La Louppe, demandait en mariage cette jeune fille. Récemment veuf, sans enfants, de Charlotte de Bauve, ce guerrier, illustré par maintes victoires, gouverneur de Lorraine, puissant à la cour, souhaitait de reconstituer son foyer sur des bases heureuses et d'y installer une abondante postérité. On le disait, malgré la soixantaine proche, gaillard fort rude, nullement barbon, plein de gaieté au contraire et si bien vivant que les poètes bachiques se plaisaient à le célébrer.

Laisser un si beau parti échapper eût été maladroit. M^{me} d'Olonne aida activement sa sœur et sa mère à terminer cette capture. Dans sa feuille du 3 avril 1655 le gazetier Loret annonçait déjà que l'infante La Louppe, radieuse amazone, épouserait le vieux cavalier « à la tête de son armée ». Le mariage en réalité fut béni à La Chevrette, seigneurie voisine de Paris. Après un séjour à l'hôtel de Sennecker, rue des Petits-Champs, la nouvelle mariée partait pour Nancy où elle faisait une pompeuse entrée.

Ainsi M^{me} d'Olonne occupait-elle ses loisirs. Mais, d'assurer le bien-être de sa sœur, cela ne guérissait point son propre tourment. Son existence manquait toujours du ragoût de l'amour. Hors qu'il transformait parfois son logis en tripot et ajoutait la distraction du jeu à celle de la cuisine, M. d'Olonne ne changeait guère d'attitude.

La comtesse, de par ses origines, témoignait une entière prédilection aux Normands. Or, elle s'aperçut qu'un seigneur de cette « nation », François d'Harcourt, marquis de Beuvron, cousin de la comtesse de Fiesque, jadis connu dans le cercle de Mademoiselle, la couvait du regard et recherchait toutes occasions de se rapprocher d'elle. Sans cette attention et cet empressement, elle ne l'eût jamais distingué. Il était « homme de bon sens et d'honneur », mais, bien que disposant de quelque promptitude d'esprit, la faisait rarement paraître. Son air languissant émut la jeune femme qui, dès lors, lui découvrant belle tournure, visage appétissant de brun, bouche

menue aux dents claires, yeux brillants comme braises, nez fin, épais cheveux épandus en boucles sur ses épaules, manifesta discrètement quelque contentement de le voir. Bientôt, sous le prétexte qu'ils étaient voisins, elle lui ouvrit sa ruelle ; mais toujours dans cette ruelle un fâcheux s'interposait entre eux et contraignait le galant à partir sans avoir dévoilé son secret.

Pourtant, ils se trouvèrent seuls un jour. M^{me} d'Olonne, cachant son trouble sous un sourire narquois, agitait un éventail sans mot dire. Le jeune homme hésita un instant à parler, craignant sans doute qu'on ne le renvoyât vers son foyer où végétait son épouse Catherine Le Tellier ; mais, sous leur dentelle de cils dorés, les yeux céruléens de la comtesse le caressèrent d'un tendre regard.

— Si je ne voulais, Madame, murmura-t-il, soudain déterminé, que vous faire savoir que je vous aime, je n'aurais que faire de vous parler ; mes soins vous ont assez dit ce que je sens pour vous ; mais comme il faut que vous répondiez à ma passion, il est nécessaire que je la découvre... Que vous m'aimiez ou que vous ne m'aimiez pas, je suis résolu de vous aimer toute ma vie. »

Il se tut, attendant sa condamnation. Or M^{me} d'Olonne, de sa voix musicale, le bénit, au contraire, de lui procurer tant de bonheur. Certes, elle avait remarqué son assiduité et partagé son émoi. Une invincible amitié la liait à un homme d'un si grand mérite et elle ne lui défendait pas l'espoir.

Ils se quittèrent, enchantés l'un de l'autre, se revirent et rencontrèrent l'heure du berger. Nul remords chez la comtesse. Elle se vengeait des dédains de son mari. Elle faisait aussi acte d'indépendance. Les deux amants s'installèrent avec sérénité dans la trahison, en savourant les délices assez mystérieusement pour qu'on ne la soupçonnât point.

La jeune femme, à la vérité, avait cherché dans cette liaison une satisfaction des sens plutôt qu'une consolation de l'âme. Quand les mois eurent passé, elle acquit le sentiment qu'elle possédait deux époux dont l'un lui prodiguait plus d'éclats, lui témoignait plus de jalousie, mais maintenait aussi bien que l'autre son existence dans la platitude et l'ennui. Ajouter le second au premier, c'était aspirer avec ténacité à la palme du martyr. Au

moins le premier ne réclamait-il nullement une fidélité que le second exigeait tantôt avec des prières et tantôt avec du courroux.

Pour glaner le piment qui faisait toujours défaut dans sa carrière, elle revint chez Mademoiselle. Hélas ! Mademoiselle, souhaitant de faire oublier au roi ses gestes tragi-comiques de frondeuse, se transformait en bergère et rêvait de fonder un royaume sans galants où se réfugierait les dames désenchantées. Tout de suite M^{me} d'Olonne se refusa à hanter cette morne Thébaïde. Elle accompagna à Chilly la princesse qui y choyait l'infortune en la personne de la reine d'Angleterre, puis elle l'abandonna à ses chimères.

De contempler cette majesté en exil, cela lui avait fait sentir l'inanité de la grandeur et mieux encore inspiré le goût de décupler ses plaisirs. Sachant, par des visites précédentes, que l'on s'y divertissait aimablement, elle accourut chez la comtesse de Fiesque, lieutenant de Mademoiselle au temps où celle-ci, empanachée de plumes et montée sur un coursier, stimulait l'ardeur des rebelles sur les routes d'Orléans. Maintenant assagie, cette Gilonne d'Harcourt, travestie en reine Gillette, régnait sur un peuple de mourants. Sous forme de versicules ou de verbiage amoureux, l'encens montait sans cesse vers elle, mais elle favorisait ses dévots avec parcimonie.

M^{me} d'Olonne ressentit grande pitié pour tant d'affamés qui se repaissaient d'espoir. Elle accueillait si favorablement leurs requêtes tendres qu'ils allaient exaltant partout sa merveilleuse gentillesse. Sa beauté « commençait à faire du bruit ».

C'est à ce moment que M^{re} Louis-Charles-Gaston de Nogaret, duc de Candale, attiré par ce bruit, vint grossir la cour de la reine Gillette. Il s'y présenta un soir d'hiver au retour de la campagne de Catalogne où il commandait sous le prince de Conty. Quand M^{me} d'Olonne l'eut vu elle ne songea plus à s'apitoyer sur autrui ; elle s'émut sur elle-même. Ses charmes et son esprit suffiraient-ils à gagner le cœur de ce damoiseau rayonnant sous sa couronne de cheveux d'or, marchant comme un dieu, parmi les oraisons de cent adoratrices, de si fière et si leste taille, et portant avec tant de grâce, sur des ajustements de son invention, un nuage de dentelles parfumées ? Comment croire une telle espérance réalisable ? On disait l'homme inconstant, capricieux, frivole, et M^{me} de Saint-Loup, celle de ses

maîtresses qui l'avait le plus longtemps retenu, n'obtenait à cette heure sa faveur que lorsqu'il éprouvait le désir d'une industrielle luxure.

M^{me} d'Olonne, s'interrogeant elle-même, ne se doutait point que le prestige de sa beauté, ayant rejailli jusqu'à lui, M^{gr} de Candale avait résolu, pour sa gloire, de l'aimer, d'être aussi aimé d'elle et venait chez la comtesse de Fiesque dans ce dessein prémédité.

Avec le plus vif étonnement, elle vit s'approcher d'elle le pâle et mélancolique visage du jeune homme, elle reçut la cajolerie de ses grands yeux saphirins et elle entendit de doux compliments naître sur sa bouche fraîche et riante comme une fleur. Elle se sentit transportée d'aise, mais elle comprit qu'il fallait réprimer ce transport et elle affecta une attitude compassée.

M^{gr} de Candale était pressé en toutes choses et spécialement en matière d'amour où il n'était point accoutumé à attendre. Au lendemain de ce premier contact, laissant quelque peu transparaître sa merveilleuse complaisance, il révélait sa tendresse dans une lettre.

« D'ordinaire, lui répondit M^{me} d'Olonne, les grandes passions sont plus confuses, et il semble que vous écriviez comme un homme qui a bien de l'esprit, qui n'est point amoureux et qui veut le faire croire. » Et elle se déclara prête à juger « par sa conduite » des sentiments qu'il entretenait pour elle. Candale dès lors, considérant que l'entreprise menaçait de lui coûter beaucoup de labeur, se refroidit soudainement. Il occupait si bien son temps ailleurs que M^{me} d'Olonne en demeura toute déconfite. Dédaignée, elle ne savait plus par quel moyen rattraper le fugitif. Elle crut bon d'adoucir sa rigueur, elle se troubla, fit des avances, si bien qu'à l'instant où elle s'estimait victorieuse, elle se trouva palpitante et vaincue, enivrée de délices.

Candale n'était pas moins satisfait. Un amour véritable, fruit de cette satisfaction, emplissait maintenant son âme où le soupçon s'installait aussi. Sans tarder, par intuition peut-être, ou bien parce qu'il explora avec soin les alentours de sa nouvelle maîtresse, il surprit la présence de Beuvron dans sa vie. Il s'en plaignit aussitôt véhémentement. Beuvron de son côté avait tout de suite aperçu les progrès de son rival et s'indignait de la tromperie. Prise entre ces deux jalousies et souhaitant de garder l'un et l'autre galants,

appréciables pour leurs vertus complémentaires, la comtesse réduisit le duc à la résipiscence en prenant de grands airs de dignité offensée. Plus certain d'être supplanté, Beuvron, loin de se laisser convaincre, aspirait à la vengeance. Assez basement, il fit, par des avis indiscrets, connaître au comte d'Olonne le commerce du duc avec sa femme.

Le bon cocu traitait à ce moment une affaire bien autrement importante que celle dont il recevait la révélation. Il importunait Mazarin pour obtenir le sénéchalat du Poitou qui englobait son comté d'Olonne et que convoitait le duc de Roquelaure. Loin de se mettre en colère, il interdit simplement à la comtesse de voir M. de Candale. Ainsi rien ne fut changé pour personne, car M^{me} d'Olonne rejoignit commodément en secret le duc et elle continua ses relations avec le marquis. Sans les récriminations dont ils persistaient à l'obséder, elle eût goûté un parfait bonheur avec l'un comme avec l'autre, les rendant plus passionnés par la crainte du partage.

Cependant M. d'Olonne ne s'était pas contenté de proscrire Candale de sa maison. Il avait refusé à sa femme le libre accès de sa bourse déjà à demi vidée par leur double dissipation. Pour être dame de bel air, acquérir rubans, dentelles, falbalas, étoffes orfévrées d'or et d'argent, suivre avec assiduité la mode, jouer aux tables de reversi, elle se devait restreindre. Serait-elle donc vêtue comme une pauvre et verrait-elle son éclat déchoir pour une question de deniers ?

Par bonheur le destin lui restait favorable. Un beau matin, en effet, Quentine, sa femme de chambre et sa confidente, lui remit un billet. Jamais billet ne fut plus insolent et plus providentiel à la fois. Il était de la main du sieur Jacques Paget, intendant des finances, ami de Boisrobert, engagé dans maints « partis » et tirant une pluie d'or des fermes sous sa domination.

« Madame, disait dans ce billet le maltôtier habitué à tout acheter, j'ai aimé bien des fois en ma vie, mais je n'ai jamais aimé tant que vous. Ce qui me le fait croire, c'est que je n'ai jamais donné à mes maîtresses plus de cent pistoles pour avoir leurs bonnes grâces et que pour les vôtres j'irai jusqu'à deux mille. Faites réflexion là-dessus, je vous prie, et songez que l'argent est plus rare que jamais il n'a été. »

Deux mille pistoles, belle somme. Madame d'Olonne goûta la franchise de son correspondant : « Je n'ai jamais rien vu de si joli que votre lettre »,

lui répondit-elle ; et elle lui donna rendez-vous. Il vint à ce rendez-vous, certain de son succès, « avec son sac et ses quilles ». Tandis qu'elle comptait ces dernières, la comtesse félicitait encore le financier d'un style où la clarté le disputait à la précision. Ils s'entretenaient ainsi avec agrément, non sans entrecouper leurs discours de silences délicieux.

Après trois rendez-vous, M^{me} d'Olonne jugea qu'elle vilipenderait sa marchandise si elle n'exigeait un nouveau billet. Paget s'excusa d'avoir désappris l'art d'écrire et appris celui d'aimer. Dès lors, on ne lui offrit plus — encore dans le dessein d'activer sa générosité — que la vue d'un objet si doux à posséder. Commit-il par dépit quelque indiscretion ? Candale, qui haïssait les bourgeois, s'offusqua de savoir que celui-ci faisait le coquet chez sa maîtresse et réclama son renvoi immédiat. Comme la comtesse, ayant promis ce congé ne le donnait point, le duc, partant pour la Catalogne sans la revoir, lui écrivit brutalement : « Je vais faire un effort sur mon amour pour ne vous plus regarder que comme une infâme. »

Fort troublée par cette lettre, la jeune femme le fut plus encore par un pamphlet intitulé *Carte du Pays de Bracquerie* qui circula vers cette époque, dans la société, sous forme de copies. Il venait de Catalogne et l'on chuchotait que Bussy-Rabutin l'avait pu écrire sur un dessin exécuté par le prince de Conty. On y assurait qu'Olonne était un chemin fort passant où recevait asile quiconque le demandait en offrant de payer le gîte.

Si publiquement injuriée, M^{me} d'Olonne crut devoir, pour conserver Candale, jurer, sur sa précieuse tête, de chasser Paget et Beuvron. Elle n'en fit rien, mais elle convainquit le duc. Bientôt celui-ci traversait des angoisses mortelles en apprenant que la comtesse, loin de songer à le tromper, se débattait contre la mort. La petite vérole, « ce tyran des lis et des roses » la tenait dans l'appréhension de perdre sa beauté. Quel dommage ! gémissait le gazetier Loret, prenant le ton d'un orateur funèbre.

Mais enfin la moribonde sortit du mal si épanouie que le petit de Beauchasteau, poète de douze ans choyé des dames, décrivant les transes de l'Amour devant le lit où agonisait sa prêtresse favorite, s'écriait :

Qui pourrait jamais comprendre
Le plaisir qu'il reçut, quand il vit, de leur cendre,
Comme un nouveau Phœnix renaître ses appas ?

Tout être qui, par miracle, échappe à la mort, apprécie bien davantage la vie et se hâte d'en savourer les agréments. Ainsi Madame d'Olonne. À peine eut-elle récupéré ses forces que Candale revenait de la guerre, empressé, ardent et l'ensevelissait dans ses bras. Les deux amants dès lors vécurent dans un état de folie, cyniques, sans scrupules, se moquant de la calomnie, donnant à la cour et à la ville le spectacle de leur liaison étalée. Ils se rencontraient, pour leurs ébats intimes, dans la maison d'une dame de campagne que la comtesse feignait de visiter ; mais, le plus souvent, Madame d'Olonne ouvrait la nuit le foyer conjugal et son propre lit au blond seigneur, tout entier maintenant ensorcelé. M^{me} de Choisy, femme compromise par mille intrigues et de mœurs fort relâchées, leur donnait aussi asile dans sa maison accessible comme un tripot aux joueurs, comme une alcôve aux amoureux.

À Berny, chez Hugues de Lionne, secrétaire d'État qui traitait le roi, Monsieur et la Cour, ils apparurent, lui tout resplendissant d'or et de gemmes, elle, merveilleusement ajustée dans un justaucorps à la Danoise, le chef couvert d'un tapabor de plumes ondoyantes. Ils commirent bien d'autres imprudences. M^{me} d'Olonne, en compagnie de la duchesse de Roquelaure et de la comtesse de Soissons, eut envie de visiter le yacht tout paré de sculptures, la proue ornée d'un cheval marin, que le ministre Abel Servien avait fait venir de Hollande pour naviguer de Paris à sa terre de Meudon. Comme les trois dames en admiraient les chambres constellées d'or, les ducs de Candale et de La Feuillade, le second amoureux de M^{me} de Roquelaure, survinrent, simulant l'étonnement de cette rencontre fortuite. Les deux jeunes hommes donnèrent l'ordre aux mariniers d'appareiller. Les voiles s'enflèrent. À Saint-Cloud, terme de cette croisière galante, une magnifique collation attendait les passagers.

Au retour, M^{me} de Soissons, dupe de cette comédie, furieuse de faire galerie devant ses compagnes cajolées, répandait partout le bruit de son aventure, lui donnait une allure de scandale. Heureuse de n'avoir point été souffletée par son mari, à l'exemple de M^{me} de Roquelaure, M^{me} d'Olonne, sans brides désormais, continuait à pourchasser le plaisir, étalant un luxe insolent. Au feu d'artifice nautique que l'ambassadeur de Portugal faisait tirer sur la Seine « à l'occasion du couronnement de son roi », elle arborait

fièrement la toque de velours noir ombragée de plumes, l'habit à la cavalière à six basques garnies de rubans que la reine Christine de Suède, récemment passée à Paris, avait mis à la mode. Elle ne baissait le front devant personne. La honte ne l'atteignait plus. À un vaudevilliste qui, sur un air languedocien, faisant allusion à sa liaison publique, lui disait :

Belle comtesse, dites-nous,
Aimez-vous bien votre époux
Ou bien si la blonde tresse,
Mon Diou,
Émeut votre tendresse,
Loua sa Diou !

elle répondait sans aucune gêne :

Je ne dis point mon sentiment
D'un époux et d'un amant.
Quoi ! les mettre en balance !
Mon Diou,
La question m'offense,
Loua sa Diou !

L'été venu, Candale plein de confiance s'en alla rejoindre ses régiments de Catalogne. M^{me} d'Olonne alors se contenta de Beuvron qu'elle parvenait toujours à rasséréner. Vers le milieu de cet été 1657, elle ressentit les premières atteintes d'un mal de jambe que nul remède ne guérissait. Les médecins, craignant la gangrène, conseillèrent les bains de Bourbon-l'Archambault. M. d'Olonne recevant, de son côté, quelque tourment de sa goutte, décida d'accompagner sa femme.

Étrange intimité. Parvenus à la station thermale, les deux époux se querellèrent au lieu de se porter secours. Exaspéré d'être sans cesse bravé, le comte, retrouvant une ombre d'énergie, lança à la malade un si furieux soufflet qu'elle en faillit perdre le sens de rage et de confusion. Désormais, tout espoir de rapprochement semblait rompu entre eux. Rentrée à Paris, M^{me} d'Olonne, tout de suite, se préoccupa de substituer à Paget un payeur moins avaricieux. Nicolas Janin de Castille, trésorier de l'Épargne, sorti de rien et se disant de race royale par bâtardise, marquis d'un marquisat acheté à renfort d'écus, jouissait d'un grand crédit dans le monde pour sa propre

fortune de financier enrichi et parce qu'il disposait de la caisse royale. Il plaisait à M^{me} d'Olonne pour sa bonne mine, ses grands yeux chargés de langueur, sa bouche où pointait l'ironie, sa longue chevelure crespelée, sa propreté, la magnificence de ses vêtements rehaussés par le collier de l'ordre. Elle le voyait partout papillonner autour des dames dont il moissonnait les faveurs. Maintes fois, elle avait senti son regard l'envelopper.

Il n'était point homme, comme Paget, à négocier en boutiquier son achat. Il le fallait appâter, puis circonvenir. Elle imagina, dans ce but, de lancer, à la mode du temps, une loterie de bijoux et de meubles. Elle en parla dans les compagnies, et en présence de Janin, demandant à chacun, selon sa fortune, sa contribution d'argent. Ainsi le trésorier fut-il taxé à mille francs. Il en profita pour offrir en cachette dix mille francs avec son amour. M^{me} d'Olonne tira-t-elle de lui des sensations inédites ou bien en attendait-elle d'autres largesses ! Trois mois durant, aucun nuage ne troubla leur doux commerce.

Mais vers la fin de l'an 1657, la comtesse, reprise par son mal de jambe, s'alita. Et voici que, du fond de la Catalogne, comme si le sort la voulait accabler, une affreuse lettre lui parvint. Éclairé sur sa conduite par ses espions, Candale la reniait. Il s'acheminait vers Paris, affamé de vengeance. Que faire et comment se disculper ? La malade tomba dans une noire inquiétude.

Heureusement les avis de quelques renseignés la rassurèrent. Le duc, souffrant d'une bizarre incommodité, se traînait d'étape en étape. Une nouvelle lettre survint de Lyon où il s'était arrêté. C'était une lettre d'adieu, écrite à l'article de la mort. M^{me} d'Olonne en larmes déplora d'avoir cruellement bafoué le jeune homme au visage angélique qui lui renvoyait bagues et bracelets de cheveux, portraits, toutes ses reliques d'amour.

Bientôt cependant elle sécha ses pleurs. On disait que Candale s'était éteint empoisonné par un Provençal jaloux, M. de Castellane, dont il avait séduit la femme. Une telle félonie ne suffisait-elle pas à dissiper tout chagrin ! Après plusieurs jours de repos où elle feignit encore quelque regret « pour son honneur » de coquette, M^{me} d'Olonne, guérie, parut au cercle de la reine. Ce fut pour y devenir amoureuse d'un gentil soufflet

d'ébène incrusté de métaux précieux et dont les peaux de Frangipani parfumaient délicieusement l'air exhalé par son bec d'argent. Sans cesse, pour en respirer l'haleine odorante, elle attisait le feu, si bien que les courtisans, amusés de son manège, la surnommèrent « la souffleuse de la reine et la souffletée de son mari ».

Le bibelot à la fin excita à ce point son envie qu'elle décida le marquis de Vardes, moyennant récompense sans doute, à le dérober pour elle. Un jour, l'astucieux muguet l'emporta sous son manteau. Tout de suite, la reine soupçonna M^{me} d'Olonne, qui le niait, d'être l'auteur du larcin. L'affaire prenait un tour si fâcheux, les menaces de perquisitions étaient si catégoriques, que la comtesse dut faire discrètement restitution. L'appartement royal, où l'on avait un instant toléré sa présence, lui était de nouveau fermé.

M^{me} d'Olonne, par bonheur, nous l'avons dit, se souciait peu de la cour. Il sembla même à cette époque de sa vie, qu'elle prît plaisir à la braver. La mort de Candale l'ayant réconciliée avec son mari, elle se mêla de nouveau aux divertissements de celui-ci. Au carnaval de l'an 1658, les deux époux, redevenus compagnons de débauche, l'abbé de Villarceaux, Odet d'Harcourt, comte de Thury, milord William Crofts et Louis-Roger Bruslart, marquis de Sillery, tous bons libertins, fort ennemis de l'austérité, firent alterner les festins avec les mascarades.

Comme celles-ci ne les amusaient qu'à demi, ils décidèrent d'en inventer une qui intriguât la société et se rendît « fameuse » par son originalité. Ils se procurèrent des frocs de capucins et des habits de sœurs collettes. Les ayant revêtus et leurs visages cachés sous des masques, ils s'en allèrent avec audace porter des « momons » dans les maisons où ballaient les gens de la noblesse. M. de Sully les vit entrer dans ses salles avec étonnement et M^{me} Sanguin avec épouvante. Jamais mécréant n'avait osé encore narguer l'Église au point d'utiliser à de dérisoires travestis les costumes de saints religieux.

Bientôt tout Paris s'entretint du sacrilège. Le carême survenu, les prédicateurs tonnèrent en chaire contre une telle impiété et en réclamèrent le châtement. Par des indiscretions on connut les noms des coupables. Stimulé par la reine-mère, fort dévote, le roi déclara qu'il vengerait la

religion injuriée. Les pèlerins de carnaval, apeurés par ce tumulte, durent, pour éviter la Bastille ou l'exil, envoyer à sa Majesté des messagers capables d'apaiser sa colère. Le bruit peu à peu se calma ; mais les héros de l'impure facétie perdaient pour toujours la bienveillance de la cour.

CHAPITRE IV

A en croire les imputations d'un acrimonieux pamphlet, le maréchal de la Ferté, craignant les perfidies de cette maison de La Louppe dont les femmes faisaient si allègrement porter cornes à leurs maris, aurait, lors de ses absences fréquentes, entouré d'espions la maréchale et lui aurait défendu tout contact avec la comtesse d'Olonne. Celle-ci, pour se venger d'une injure qui la « décriait plus dans le monde que sa conduite », aurait, par d'odieux moyens, tenté d'embarquer sa sœur dans la débauche. Elle lui aurait, dans ce but, tour à tour dépêché le marquis de Beuvron, puis son propre mari, tous deux montrant du goût pour elle, mais piètres séducteurs, bien incapables de réussir pareille mission. Enfin elle serait parvenue à enflammer la rétive pour un domestique que le maréchal, prévenu de son ridicule par ses soins, aurait fait assassiner sans autre forme de procès. Dans la suite, Beuvron et Olonne, alléchés par leurs tentatives précédentes, auraient aussi vaincu les scrupules de Madame de La Ferté.

Il ne faut rien retenir de ces allégations mensongères. La maréchale, conduite par son tempérament, s'apercevra vite que son vieil époux, toujours appelé hors de Paris par ses obligations militaires, ne suffit plus à contenter ses appétits. Avec plus de cynisme que sa sœur elle emplira alors le monde du fracas de ses amours. Elle n'y songe pas encore, à l'heure qui nous occupe, étant déjà mère de trois enfants.

Contrairement aux affirmations du libelle susdit, loin de le favoriser, elle méprise son gros beau-frère, le comte d'Olonne, tonneau monté sur des jambes grêles, fort brutal de manières et de propos :

— Vous êtes, lui dit-elle un jour, bien nourri, mais bien mal élevé.

Elle lui témoigne aussi de l'hostilité pour l'acharnement avec lequel il poursuit son mari. La division en effet s'est introduite entre le maréchal et le comte d'Olonne. Un procès entamé, que le cardinal Mazarin, ami des deux parties, intervenant en personne, s'ingénie à accommoder, révèle que des raisons d'intérêt, non de galanterie, ont provoqué cette discorde.

M^{me} d'Olonne et M^{me} de La Ferté laissant les hommes se harpigner, conservent l'une pour l'autre toute leur tendresse. Au cours de l'été 1658, la seconde va soigner à Forges un malaise. La première l'y rejoint. Avec M^{mes} de Choisy et de Feuquières, Marguerite Cornuel et quelques autres dames, elles forment, autour de Mademoiselle survenue inopinément, une compagnie turbulente, surtout occupée par les tables de jeu. M^{mes} de Choisy et d'Olonne, l'une exilée de la cour pour ses lettres calomnieuses, l'autre pour ses excès de carnaval, s'efforcent d'incliner la princesse à intercéder en leur faveur.

Rentrée à Paris, M^{me} d'Olonne demeure dans un état de sagesse si complet que son amie de jeunesse, Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, devenue comtesse de Lafayette, s'inquiète activement d'elle, la croyant chassée de la capitale par quelque ordre secret du roi. Un vaudevilliste, de son côté, étonné de son silence, l'imaginant en retraite dans un couvent, écrit :

Comme un enfant malheureux
Que sa mère abandonne,
Amour, les larmes aux yeux,
Va, criant en tous lieux :
D'Olonne ! d'Olonne !

Or, la comtesse n'a point encouru une nouvelle disgrâce. La clôture d'autre part ne la tente nullement. Elle vient de congédier, comme un laquais, Janin de Castille qui lui reprochait d'avoir, avec ses écus, manigancé une loterie infidèle où il ne gagna qu'un brimborion de bijou, acheté aussi, comble du luxe, un pot de chambre en argent. Elle garde par contre auprès d'elle Beuvron pour assurer ses nécessités, un Beuvron résigné désormais à faire office de pis aller.

Visiblement, elle voudrait, par quelque apparence de retenue, récupérer l'estime qui la fuit. Entreprise hélas ! bien tardive. Après l'avoir un instant

laissée en repos, les satiriques s'acharnent à la déchirer. De l'un d'eux, habile à tourner ces *Contrevérités* qui forment une sorte de genre littéraire, elle reçoit cette nasarde :

Je crains fort la Bastille et, de peur de prison,
Je soutiens qu'aujourd'hui tout le monde a raison :
Je dirai, si l'on veut, que M^{me} d'Olonne
A vécu tout le temps en honnête personne,
Qu'il n'est rien de plus faux que ce qu'on en écrit...

Les alexandrins de cet impertinent déchaînent la verve d'autres plaisantins. Bientôt, de tous côtés, les pièces sarcastiques pleuvent, chargées d'outrageantes équivoques. Les *Vins de la Cour* déclarent « commun » celui de M^{me} d'Olonne. *Les Logements de la Cour* fixent son adresse tantôt « sur le Pont au Change » à l'image de Saint-François, tantôt « rue du Brac » à l'enseigne de Cupidon où l'on fait « à tout venant beau jeu ». *Les Métiers de la Cour* lui confèrent le soin de « tenir chambre garnie ». Les *Proverbes de la Cour* lui attribuent pour devise : « Autant en emporte le vent », ou encore : « Pour un de perdu, deux de recouvrés. »

Ainsi la malignité des hommes vitupère-t-elle quiconque étend jusqu'au don exagéré de soi-même les limites de la philanthropie. Que désormais elle se montrât dissipée ou austère, M^{me} d'Olonne avait contre elle le jugement public. Il lui apparut donc qu'à prendre figure de prude, mieux valait savourer sans vergogne les agréments de la vie. De nouveau, plus hautaine et plus belle, elle achalanda sa ruelle de galants juvéniles, de libertins et de sceptiques. Le marquis de Sillery lui amena son neveu François VII de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, et Marguerite Cornuel, dite la reine Margot, fille d'esprit, son amant, Louis Ardier, seigneur de Vineuil, tandis que Philibert de Gramont, craignant qu'il ne lui prît le cœur de la comtesse de Fiesque, aiguillait son neveu, le comte de Guiche, vers une conquête moins préjudiciable à ses intérêts.

Au carnaval de l'an 1659, elle reprit le masque et batifola dans les assemblées avec ses nouveaux compagnons. Gourville, intendant du duc de La Rochefoucauld, personnage plaisant et équivoque, lui prêtait son domicile où elle s'habillait librement, M. d'Olonne refusant de satisfaire ses dangereuses fantaisies.

Portant en tous lieux où elle se montrait l'entrain et le rire, M^{me} d'Olonne connut dès lors une vogue nonpareille. En contre-partie des satiriques, les flatteurs, intéressés à lui plaire, l'embaumaient d'encens. La mode des portraits sévissait alors dans les ruelles. Mademoiselle recueillait ceux d'entre ces portraits qui lui représentaient le mieux ses amis. Elle se proposait de les assembler en un volume que l'on imprimerait secrètement. Elle voulut y joindre celui de la comtesse.

Vineuil, déjà trop amoureux de cette dernière au gré de Marguerite Cornuel, reçut commandement de l'écrire. Il saisit non sans émotion la plume du panégyriste et, craignant de rester, malgré son bon vouloir, au-dessous de la vérité, vanta successivement tous les attraits apparents de son modèle. La gorge dépassée, il nota les jolies courbes des jambes qu'il avait pu voir ou qu'il soupçonnait. Ensuite, fort embarrassé pour décrire les perfections du « reste », que seules les indiscretions de bavards lui avaient révélées, il se tira de la difficulté par une adroite pirouette : « Je m'imagine, écrivit-il, que la nature y a renfermé ses plus riches trésors, d'autant plus précieux qu'il n'y a point d'homme qui se puisse vanter que vous lui en ayez fait la moindre libéralité ».

M^{me} d'Olonne, recevant ce brevet de chasteté, sourit, satisfaite de son peintre et admit plus aisément que celui-ci lui fît, sur son instabilité, quelques petits reproches enveloppés dans un grand éloge de son esprit. Péchés hors mariage ne lui semblaient point, en effet, péchés irrémissibles. Le parti galant en absolvait ses adeptes. Un petit poète de l'Hôtel d'Orléans, le sieur de Bouillon, la fortifia d'ailleurs dans sa conviction en la signalant comme un exemple de vertu conjugale.

Un honneur bien plus grand lui advint encore vers ce temps. Saint-Évremond, sorti de la Bastille où l'avait conduit une infraction à l'édit contre les duels, accourut dans sa maison comme pour s'y retremper à la source de la joie. Après quelques visites, sacrifiant, à son tour, à la mode des portraits, il silhouetta son hôtesse, au moral et au physique, telle que la lui montrait une longue connaissance.

Ah ! le charmant pastel, clair et nuancé, fait de légères touches, atteignant l'âme par delà le voile de la chair. Ayant compris l'inanité des métaphores pour traduire une grâce intraduisible, le philosophe les proscrivait de sa

prose. Vous ne devez attendre que déformation, disait-il à son amie, de l'industrie des artistes qui s'évertueront à vous peindre. Vous êtes « au-dessus des arts ». Vous tirez du naturel votre beauté, et l'apprêt des parures, loin de l'augmenter, en diminue l'éclat. « Paraissez au milieu des portraits et des caractères et vous déferez toutes les images qu'on peut donner de vous. » Seule entre les divinités vous concentrez l'unanime adulation d'esprits pourtant si divergents et si contraires. Même cachée sous un masque, vous feriez encore naître l'amour, tant la politesse de votre conversation et le charme de votre voix soulèvent d'émotion dans les cœurs. Hélas ! quel dommage que de vilains défauts déparent un si doux ensemble d'agréments ! N'est-il pas, en effet, désolant de voir personne à ce point éblouissante et subtile se plaire trop souvent parmi les médiocres et leur assujettir son jugement ? Ne doit-on pas déplorer de la surprendre hésitant entre le grossier et le délicat, entretenant des opinions outrées, manifestant une étrange inégalité d'humeur ? Certes ses actions sont toujours « innocentes et agréables », mais ne néglige-t-elle point à son préjudice de « petites formalités » imposées par la bienséance et qui lui aliènent les sots et les chagrins ? Fait-elle aussi avec discernement, des « mille avantages » que lui concéda le destin, un usage dont elle ne ressente jamais le regret ?

Ainsi Saint-Évremond, mélangeant le blâme à la louange, mettait tendrement en garde la jeune femme contre ses compromissions dont il apercevait le péril. Craignit-il d'avoir outrepassé son droit de dire la vérité ? Il offrit de se démentir si le caractère qu'il avait tracé paraissait trop rigoureux.

M^{me} d'Olonne ne requit point le sage d'amender ce caractère dont elle n'avait retenu que la louange. Écartant les contraintes, se riant des sots et des chagrins, elle faisait, à son avis, excellent emploi de ses « mille avantages ». Elle se lassait pourtant de les abandonner à Beuvron, homme sans relief et sans passion qui l'inclinait de plus en plus à mener existence trotte-menu, régulière, conjugale. Elle aspirait à quelque nouveauté qui éveillât ses sens endormis dans la monotonie. Mais quel favori choisir entre tant de soupirants sans audace qui tous l'entretenaient de leur mort prochaine ?

Comme elle vaguait dans cette indécision, elle reçut la visite de M. de Sillery. À voir son air embarrassé, elle crut qu'il venait, dans le particulier, plaider sa cause tendre ; or, bientôt il la détrompa. Le sort de son neveu, Marsillac, l'intéressait beaucoup. Il souhaitait que ce jeune homme de vingt-cinq ans gagnât réputation de galanterie aussi bien que de bravoure et qu'il se montrât ainsi digne de cette illustre maison de La Rochefoucauld où l'on cultiva toujours l'une parallèlement à l'autre.

— Le pauvre Marsillac, Madame, dit-il, après avoir fait son apologie à la comtesse, vous aime éperdument. Pourquoi êtes-vous ingrate, ou, si vous sentez que vous ne pouvez l'aimer, pourquoi l'amusez-vous ? Aimez-le ou vous en défaites.

— Je ne sais pas depuis quand, répondit M^{me} d'Olonne, les hommes prétendent que nous les aimions sans qu'ils nous l'aient demandé, car j'ai ouï dire autrefois que c'étaient eux qui faisaient les avances.

— Quoi ! s'écria Sillery, Marsillac ne vous a pas dit qu'il vous aimait ?

— Non, Monsieur, déclara M^{me} d'Olonne, c'est vous qui me l'avez appris.

La comtesse sut dès lors que le jeune homme s'était enflammé pour elle depuis le jour où il avait gagné à sa loterie un riche brasier d'argent. Engagé à déclarer son amour, il ne l'osa point, prétendit l'avoir fait et avoir reçu réponse décourageante.

M^{me} d'Olonne s'étonna d'une telle timidité. Elle avait bien remarqué quelques mouvements d'admiration du prince, mais nul aveu n'était sorti de sa bouche. M. de Sillery allait implorer miséricorde pour son benêt de neveu lorsque des importuns interrompirent la conversation.

L'allure gauche, le front bas, les gros yeux éteints, le nez lourd, la « mâchoire d'âne », l'intelligence médiocre de M. de Marsillac affriandaient peu Madame d'Olonne. Il lui sembla plaisant cependant de déniaiser cet engourdi. Peut-être, sous sa chrysalide, un beau papillon sommeillait-il. Quand il se présenta devant elle, chapitré par son oncle et ses amis, il lui fit l'effet d'un fermier de village, si troublé, si emprunté, qu'il oublia d'ôter son chapeau. Ah ! la difficile tâche que d'arracher un : je vous aime, à des lèvres serrées par l'émotion au point de perdre l'usage des

mots ! La comtesse y parvint à grand'peine. Elle rencontra des embarras bien plus grands quand elle eut arrêté dans son esprit d'accorder les « dernières faveurs » qu'on ne s'aventurait jamais à solliciter. Deux mois de coquetterie et d'avances vainquirent enfin la réserve du coquebin tout emmiellé de respect.

Du moins ne regretta-t-elle point sa persévérance lorsque la familiarité eut rendu à M. de Marsillac son esprit et ses forces, car si le jeune homme témoignait trop souvent sa tendresse par des larmes et des cris de jaloux, il excellait aussi, au déduit, à redoubler les ivresses. Le jour, les amants se voyaient chez la complaisante Margot Cornuel ; la nuit, Marsillac, gagnant la chambre de M^{me} d'Olonne par une trappe ménagée dans un cabinet voisin, laissait, au petit matin, son amie accablée de délicieuses courbatures.

La comtesse n'eût donc point songé à troubler un accord satisfaisant les deux parties, si l'un de ses alcôvistes, le comte de Guiche, n'eût, par des paroles insidieuses, brusquement détourné sa curiosité de Marsillac et déchaîné son ambition. Ce comte lui vint en effet, en cachette, avec mille précautions, confier que Philippe de Bourbon, duc d'Anjou, frère du roi, rêvait de subjuguier son cœur illustré par tant de conquêtes. Il offrait son entremise dans cette insigne conjoncture et de lui amener Monsieur à son retour d'un voyage où il accompagnait Louis XIV.

Pas un instant, M^{me} d'Olonne, gonflée de vanité à la pensée de joindre à son cortège de mourants la plus ravissante créature du monde, réputée pour ses dons d'esprit, son faste, son raffinement, sa générosité, ne supposa que l'on pouvait se moquer d'elle. Elle savait cependant que le prince, paré de leurs ajustements, de leurs fards, de leurs pierreries, disputait aux femmes l'attention des plus jolis muguetts de cour, et que Guiche lui-même célébrait avec lui des rites clandestins. Illusionnée sur ses grâces, elle imaginait avoir rompu le sortilège qui empêchait Monsieur de s'humaniser. Elle attendit donc avec impatience la visite de l'Altesse royale.

Or, ses mignons invitaient de temps à autre le prince, afin de sauver les apparences, à simuler du goût pour une dame. De blanches liaisons, toutes en gentillesse, collations, cadeaux, servaient leurs desseins et assuraient leur tranquillité. Ils menaient grand bruit autour d'elles. Ils eussent volontiers fait leur victime de M^{me} d'Olonne, renommée pour sa hâte à

conclure. Par malheur, rentré à Paris, Monsieur se refusa à accepter le plus léger contact, avec une personne dangereuse pour son intégrité. La comtesse en fut si humiliée qu'elle ne retint ni ses larmes, ni sa fureur.

On croirait dès lors le comte de Guiche à jamais exilé de sa ruelle. Le fin matois avait heureusement pris ses mesures pour éviter cet exil. Il n'était pas tout à fait conquis à l'exclusivisme de Monsieur. Il « patrouillait » entre deux tendances, citoyen à la fois de Sodome et de Cythère, gardant dans sa maison réserve de jeunes amis, comme le marquis de Manicamp, captant dans la société les femmes par son astuce, son esprit, son charmant visage aux yeux rieurs et caressants. Sa tiédeur lui avait cependant valu, parmi ces dernières, triste réputation, et la duchesse de Brissac l'avait, avec force railleries, obligé de décamper de son alcôve

Pour n'avoir jamais su faire
Ce que fait, ce que défend
L'archevêque de Rouen.

Il ne s'en mettait point en peine. Il aimait encore en dix lieux à la fois. Auprès de Madame d'Olonne qu'il avait si bien déçue, il s'était excusé disant : « J'ai fait ce que j'ai pu pour résoudre l'enfant [Monsieur] à être votre galant ; il en avait assez envie, mais il a craint la bonne femme (la reine-mère). Puisque l'aigreur de la mère et la faiblesse du fils ont ruiné nos desseins, ajoutait-il avec aplomb, il faut prendre d'autres mesures. Aimons-nous, Madame... Défaites-vous de votre ambition... Je suis assuré que quand le dépit vous aura jetée entre mes bras, l'amour vous y retiendra. »

Recevant cette étrange lettre, M^{me} d'Olonne se rasséra sur-le-champ ; elle pensa, en effet, pour son honneur, que Guiche, enamouré d'elle, avait, par jalousie, empêché Monsieur de la voir. Marsillac cependant, ayant eu connaissance de cette intrigue, s'en plaignit si amèrement que la comtesse, pour lui montrer qu'elle en faisait peu de cas, lui remit la lettre du comte.

Lorsque le jeune homme en vint, peu après, chercher la réponse, elle lui fit tout d'abord grise mine, puis mine plus avenante. Entre les traits si purs de ce muguet odorant et le masque vulgaire de Marsillac, quel contraste ! Bien plus nettement encore lui apparut ce contraste quand, l'ayant surprise seule, le comte avec des mots cajoleurs, une flatterie imprégnée de feinte émotion, l'eut suppliée de partager son amour. Comment échapper à

l'imploration de grands yeux noirs embués de larmes, à l'appel d'une bouche appétissante comme un fruit d'été ?

Hélas ! M^{me} d'Olonne, se reprochant sa faiblesse, s'y abandonna. À la brune, le lendemain, Guiche, déguisé en marchande de dentelles, pénétrait dans sa chambre. La comtesse était étendue sur son lit, les yeux brillants, le front tout aurolé de ses magnifiques cheveux d'or dont les mèches annelées sortaient d'une cornette de Malines. Un déshabillé couleur de rose découvrait à demi les fermes rondeurs de sa gorge.

— Eh bien, mon cher, s'écria-t-elle, me saurez-vous bon gré de ce que je vous épargne la peine de soupirer longtemps !

Elle lui fit querelle sur son caractère volage, et comme il protestait :

— Je ne crains, dit-elle, que l'avenir, car, pour le présent, je me trompe fort, si je vous laisse penser à d'autres qu'à moi !

Elle se jeta à son col, l'attira à elle et ils se baisèrent avec transport. Et tout d'un coup, M^{me} d'Olonne, attendant le trait de feu qui l'allait transporter en extase, découvrit avec une sorte de rage, le « pauvre état » de son compère.

— Quentine ! Quentine ! cria-t-elle à sa femme de chambre accourue à son appel, dites-moi la vérité ! Comment suis-je faite aujourd'hui ? Il y a quelque chose à mon fait qui ne va pas bien !

Lui arrachant des mains un miroir, elle s'enfuit dans son cabinet.

Rentré dans sa maison, Guiche honteux fit part de sa mésaventure au marquis de Manicamp, son ami :

— Je vous ai bien de l'obligation, mon cher, lui répondit ce dernier, car c'est assurément pour l'amour de moi que vous avez été insensible auprès d'une si belle femme.

Cependant, restée seule, M^{me} d'Olonne parvenait à récupérer par l'imagination les plaisirs dont elle avait été frustrée. Rassérénée dès lors, elle prenait en pitié le « pauvre paralytique ». « Fuyez Manicamp », lui conseillait-elle, éclairée soudain. Or Guiche, répondant à la lettre goguenarde de la comtesse, jurait qu'il avait été ensorcelé et qu'il réparerait la faute commise. Baigné, frotté d'essences subtiles, nourri d'œufs et de

culs d'artichauts, après un sommeil paisible dans son lit d'où il avait exilé Manicamp, il s'alla la nuit suivante, jeter aux pieds de la comtesse :

— Ah ! Madame, lui dit-il, souffrant avec gêne ses quolibets, ne parlons plus du passé !

Il la supplia de se montrer à lui toute nue. Longtemps il la baisa, enivré de son corps si bien proportionné, chaud, vibrant, embaumé et comme nuancé d'un rose léger d'églantine. Et voici qu'amolli par cette ivresse, il n'en désira plus d'autre. À l'instant où, éperdue, elle appelait l'action, M^{me} d'Olonne vit la déroute du guerrier. Déjà celui-ci fuyait sa colère, tout en désordre, n'osant proférer ni plaintes, ni prières. Il gagna en hâte sa demeure. Là, bouleversé de confusion, un rasoir en mains, il pensa à trancher la partie peccante. Puis, dans un sursaut d'énergie, il se ravisa. Il mourrait ou il accomplirait son devoir. Rajusté et courant comme un fol, il survint de nouveau dans la chambre de l'outragée avec un tel air de décision que celle-ci, pressentant enfin son bonheur, s'y abandonna soumise et reconnaissante.

Ayant ainsi péniblement rompu le charme qui endormait sa virilité, Guiche crut dès lors jouir paisiblement de sa maîtresse. Hélas ! M^{me} d'Olonne rêvait d'atteler à son char le plus grand nombre possible d'esclaves. Il advint qu'ayant, sur sa route, rencontré l'abbé Basile Fouquet, frère du surintendant, elle lui laissa, après quelques douces prémisses de verbe, forcer sa porte. Tout de suite, ce rude clergeon qui sortait endolori d'une orageuse aventure avec la duchesse de Châtillon et qui avait besoin de consolations, voulut l'entière possession de la dame. Or, Marsillac réduit aux intérim, s'indignait de voir Guiche le supplanter insolemment. Le comte de son côté supportait avec fureur la présence de l'abbé. Les entrevues violentes se multipliaient et M^{me} d'Olonne n'arrivait plus à calmer le trio d'enragés.

Une telle situation ne se pouvait prolonger. L'abbé, avec son génie de l'intrigue, se chargea de la dénouer. Feignant de se retirer devant Guiche et de soutenir sa cause, il persuada celui-ci d'obtenir de M^{me} d'Olonne, à cet instant où la volonté sombre dans le plaisir, qu'elle lui remît les lettres de Marsillac. En possession de ces lettres où le prince parlait avec irrévérence de M^{lle} de La Rocheguyon, sa fiancée, il les répandrait dans le milieu de

Port-Royal où vivait Henry du Plessis-Liancourt, père de cette jeune fille. Ainsi débarrasserait-il Guiche d'un rival obsédant dont, au surplus, il romprait le mariage.

En fait, il ne pensait qu'à lui-même. Marsillac brouillé avec M^{me} d'Olonne, il aurait vite raison de Guiche. Par malheur, M. du Plessis-Liancourt, loin de prendre au tragique les propos de son futur gendre, lui garda sa confiance.

Marsillac, rassuré de ce côté, ne songea plus qu'à se venger de Guiche. Il avait conservé dans ses cassettes la lettre de ce coquet que M^{me} d'Olonne lui avait sacrifiée pour lui rendre la sérénité, lettre où l'imprudent traitait si cavalièrement la reine mère et Monsieur. Par ses soins, cette lettre fit le tour de la cour. Mademoiselle, ennemie de Guiche, en fit des gorges chaudes devant le duc d'Anjou fort ennuyé de l'affaire.

La querelle Guiche-Marsillac, commentée par les rieurs, prenait une allure de scandale. Basile Fouquet, jusqu'alors resté dans l'ombre, en accrut le bruit en communiquant à Mazarin plusieurs lettres de Marsillac qui critiquaient l'Éminence, le roi et la reine. Il réussit également à jeter l'un contre l'autre le prince et Biscara, capitaine des gardes du cardinal. Ainsi découvrit-il son jeu secret. M. de La Rochefoucauld, père de Marsillac, peu enclin à la patience, menaça aussitôt l'abbé d'une bastonnade. Il fallut à tout prix apaiser le différend. Sur l'ordre de Mazarin, Marsillac et Biscara furent enfermés à la Bastille.

M^{me} d'Olonne en livrant les lettres de ses amants, avait fourni l'aliment du scandale. Elle s'en trouva éclaboussée. Avec prudence Guiche, Fouquet et Marsillac, ce dernier vite libéré de prison, sachant que la reine mère parlait avec mépris d'une telle gourgandine, se tenaient cois, leur amour soudain refroidi. Les vaudevillistes répandaient d'infâmes couplets. L'un d'eux, sur l'air : *Quitte ta musette, berger*, représentait la comtesse comme une « Messaline toujours en feu ». Un autre, lui attribuant pour amant le duc d'Enghien, fils du grand Condé, lui conseillait pour sa tranquillité, de revenir à son époux, car disait-il,

Ce n'est pas une affaire
Pour vous de changer d'amant.

Un troisième l'engageait à écouter les « fleurettes » du duc de Roquelaure, vieux roquentin à cette heure, mais rendu célèbre par maints exploits au royaume de Jouissance et qui la consolerait de ses désappointements. Le plus insolent de tous osa l'accuser de faire les délices de ses deux beaux-frères, César et François de La Trémoille.

M^{me} d'Olonne courbait la tête sous cette averse de quolibets. Nul, parmi tant d'hommes qu'elle avait comblés, ne se levait pour la défendre. Et voici qu'à ce moment, si pathétique pour elle, M. d'Olonne sortit de table. Quelques échos du scandale lui étaient parvenus. On lui avait mis sous les yeux les pièces satiriques le concernant, ces *Logements de la Cour* qui lui assignaient pour demeure, rue Chapon, l'Hôtel de Cornuaille, des huitains aussi qui le montraient, en bon courtisan de Sodome, fort insoucieux des dissipations de son épouse.

La comtesse pensa qu'il l'allait expédier dans l'autre monde ou tout au moins au couvent ; mais M. d'Olonne n'était point partisan de la tragédie. Il avait fait dresser par notaire un état des dettes que sa femme avait contractées pour assurer son faste, empruntant les livres par milliers, engageant ses pierreries, ouvrant des comptes chez les tailleurs, les marchands de soieries et de rubans, les tapissiers, les carrossiers. Ces dettes menaçaient de troubler son bien-être. Il ne voyait d'autre moyen, pour éviter la ruine, que la rupture d'une union décidément mal assortie. Il introduisit, devant le Châtelet, une action en séparation de biens. Le 5 février 1661, les juges prononçaient cette séparation, condamnant le comte à rendre sa dot à l'épouse répudiée. Celle-ci, entrant, à son tour, dans la voie judiciaire, réclamait la séparation de corps.

Les deux conjoints dès lors n'eurent plus de rapports que par exploits d'huissier. La procédure traîna, endormie par des robins désireux d'en tirer grande pécune. M^{me} d'Olonne après quelque temps de retraite, se décidait à reparaître dans le monde. Mais ses ennemis ne l'avaient point oubliée. Une comédie en vers, *La comtesse d'Olonne*, relatant dans ses détails les plus crus son aventure d'alcôve avec le comte de Guiche, puis une *Histoire amoureuse des Gaules*, pleine d'esprit, contant avec un féroce dessein de nuire, sa carrière galante et celles au surplus de M^{mes} de Châtillon et de Sévigné, mettant en cause cinquante puissants personnages, circulaient en

copies dans les ruelles. Un nouveau scandale naissait, plus bruyant que les précédents. La comtesse jugea prudent, pour sa renommée un peu flétrie, de retourner au silence et à la solitude.

CHAPITRE V

LORSQUE M^{me} d'Olonne eut appris que Bussy-Rabutin était l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, elle ne s'étonna plus de la violence de ce pamphlet. Le comte, disait-on, l'avait écrit pour divertir sa maîtresse, M^{me} de Montglas. Il l'avait lu à plusieurs personnes, et M^{me} de La Baume, l'une de ses auditrices, au sortir du couvent où l'avaient conduite ses désordres, lui en avait dérobé le texte qui égayait les ruelles. Ainsi cette pièce, destinée à dormir dans une cassette close, avait été répandue par l'indiscrétion d'une venimeuse péronnelle.

La comtesse éprouvait quelque peine à accepter ces racontars. À la vérité, elle le savait par expérience, le libelliste, dans cette *Histoire*, exerçait, en premier lieu, sa vengeance contre les femmes qui avaient déçu sa vanité de mâle. Elle le soupçonnait, en outre, d'avoir servi d'autres rancunes que les siennes. M^{me} de Montglas eût-elle en effet, souhaité un divertissement de cette nature si, en le provoquant, elle n'eût su qu'elle satisfaisait son parent, M. d'Olonne ? Comment s'expliquer, d'autre part, que M. d'Olonne, non encore démarié et souffleté par tant d'outrages, conservât à Bussy-Rabutin une amitié inébranlable s'il n'existait entre eux aucune complicité ?

Cependant, M^{me} d'Olonne présumait que le vacarme soulevé par l'*Histoire* s'atténuerait bientôt. Menacé de tous côtés par des seigneurs ridiculisés dans sa prose, Bussy-Rabutin s'efforçait de rattraper les copies dont l'existence lui était révélée. D'autres commérages occupaient déjà la société. Pour se faire oublier tout à fait, M^{me} d'Olonne affecta une contenance de prude, fréquenta les dévotes, ne bougea plus de l'église.

Elle se fût bien gardée de perdre son temps à mâchonner des patenôtres, si elle eût prévu, comme il était aisé de le prévoir, l'intervention dans ses affaires des éditeurs hollandais, exploiters de scandales. En avril 1665, imprimée sous la forme d'un livret, grossie de malignes additions, enrichie d'une clef révélant les personnalités cachées sous les noms allégoriques, l'*Histoire*, vendue sous le manteau, réveillait l'émotion assoupie.

M^{me} d'Olonne alors désespéra de recouvrer sa quiétude. Cette fois cependant Bussy-Rabutin n'échappa point au châtement. Le grand Condé, furieux de se voir, dans l'ouvrage d'un fripon qu'il avait autrefois protégé, livré à la risée publique, exigea de Louis XIV une réparation. Clausturé à la Bastille, le coupable, après une longue détention, était pour la vie proscrit de la capitale.

À la suite de la condamnation par le roi de son pire détracteur, la comtesse se considéra comme purifiée de ses péchés, digne, par son court repentir, de recevoir l'absolution du monde. Avant de l'aller réclamer, elle se hâta de régler son différend conjugal. Le 6 septembre 1665, le Châtelet, faisant droit à ses requêtes réitérées, lui accordait licence de ne plus vivre sous le toit de son mari. Le 5 octobre suivant, devant Gallois et Le Caron, notaires, les époux s'envisageaient une dernière fois pour arrêter les termes d'une transaction relative à leurs biens. M^{me} d'Olonne reprenait sa liberté sans contrôle désormais. Elle alla habiter, non loin de sa sœur, M^{me} de La Ferté, devenue récemment duchesse, rue Villedo, dans la paroisse Saint-Eustache, fief des libertins et des financiers, toute bruissante d'un murmure d'amour.

Elle disposait d'une ample fortune, deniers comptants de sa dot, revenus de ses terres normandes et de celles héritées de son oncle, M. de Marville. Pour administrer plus commodément ces domaines, elle loua à vie au sieur René de Laré et à Élisabeth Groué, son épouse, une maison sise à Caen dont le nom, « Hôtel de Beuvron », l'attira, lui rappelant de galants souvenirs. Elle s'y reposa fréquemment de ses plaisirs parisiens tout en faisant respecter la coutume de Normandie qu'elle étudiait dans le bel in-folio de Bereult.

Elle entendait vivre dans la joie et que tout rît autour d'elle. Elle commandait à un nombreux domestique. Une demoiselle de compagnie,

Marie de Saint-Denis, l'entourait de ses soins. Elle donna aussi asile, au moins provisoirement, à une sienne cousine, Catherine d'Angennes, demoiselle de Fontaine, qui lui inspirait une vive affection. Elle commença, vers ce temps, à compter parmi les dames « curieuses », qui possédaient des « cabinets » emplis d'œuvres d'art. Elle rassembla des tableaux, des porcelaines et des meubles chinois, des bijoux, de magnifiques étoffes, des bibelots orfèvrés de métaux précieux.

Quand fut installé son nouveau foyer où, de temps à autre, sa sœur, maintenant lancée dans une furieuse débauche, et sa mère, M^{me} de La Loupe, encore vivante, la venaient visiter, elle jugea opportun de reprendre ses distractions d'autrefois. Une trop longue inaction lui pesait. Le bal, les conversations plaisantes, le jeu ne lui semblaient pas incompatibles avec la maturité. Ses sens parlaient encore et elle souffrait de ne sentir plus sur ses lèvres le goût de l'amour.

Rue Plâtrière, dans la paroisse Saint-Eustache, la maison de M^{me} de Bonnettes-Bullion lui ouvrit ses portes. C'était un agréable tripot où la galanterie alternait avec le jeu. Le maître de céans, conseiller au Parlement, s'était depuis longtemps résigné à vivre sous la domination de sa femme, brouillonne, dévergondée, qui méprisait fort ses origines bourgeoises.

Au sortir des tables de tric-trac et de hoc où elle laissait trop souvent une lourde charge de pistoles, M^{me} d'Olonne se consolait de ses pertes en caquetant avec Alphonse-Noël de Bullion, marquis de Fervaques, fils aîné de M^{me} de Bonnelles. Ce jeune homme avait extrêmement à se plaindre de la nature qui lui avait donné un fort grand corps, mais un fort petit esprit. Il tourbillonnait néanmoins autour des dames, désirant les persuader de son mérite. La comtesse distingua bientôt qu'elle assujettirait aisément ce nigaud riche de tous les écus hérités des financiers ses aïeux. Elle ne pouvait plus aspirer aux charmants « frelons de cour ». L'heure sonnait pour elle d'établir une liaison satisfaisante et durable. Après l'avoir promené lentement sur les chemins embroussaillés du Tendre, elle donna des gages au marquis et elle s'en repentit aussitôt.

Fervaques, en effet, manquait de discrétion et laissait d'autant plus volontiers transpirer ses succès qu'ils étaient peu nombreux. Comme ses amis le raillaient d'avoir si sottement « sacrifié à une vieille médaille », il

chercha à se détacher d'un lien fragile encore. Il se crut fort avisé de faire à la duchesse d'Aumont, sa cousine, une déclaration brusquée ; mais la jeune femme, qui fréquentait sa maison pour y frôler le duc de Caderousse, son amant, le consterna en lui riant au visage.

Il avait assurément tâté de quelques jouvencelles avant de recevoir les largesses de Madame d'Olonne. Nulle de ces jouvencelles ne lui avait laissé un souvenir voluptueux dont il sentît le regret. Savante ès-jeux d'amour, la comtesse au contraire, l'emportait dans des extases dont il sortait épuisé et ravi, brûlant de les renouveler. Peu à peu un enchantement des sens l'attachait à elle.

Elle savait d'ailleurs lui plaire par mille délicatesses. Pour le posséder mieux à elle, dans un doux mystère, elle acquit à Saint-Germain-en-Laye un petit hôtel entouré de jardins, l'Hôtel de Rouen. C'était un agréable nid de tendresse aux murailles ouatées de tapisseries de Bergame. Du lit à piliers dorés « façon de la Chine » à pentes et soubassements festonnés d'or où ils s'ébattaient, les amants pouvaient apercevoir les visages de M^{mes} de La Vallière, de Fontanges et de Montespan qui, dans leurs cadres de bois sculpté, les encourageaient de leur sourire de pécheresses. Une pendule à l'antique de Matinot mesurait le temps de leur liesse. Disséminés sur des consoles parmi les meubles précieux, des cabarets, des magots, des vases de la Chine recevaient la caresse d'un jour tamisé par des rideaux de clair damas. Un cabinet contigu à leur chambre abritait une baignoire de cuivre parée d'ornements de velours vert où ils s'allaient délasser dans l'eau parfumée ; sous un miroir de Venise, se dressait, chargée d'un attirail de beauté, une toilette couverte d'un luisant satin de la Chine à fleurs d'or, où ils réparaient le désordre de leur teint.

Longtemps ils savourèrent, dans ce cadre, une félicité sans trouble. Puis ils se lassèrent d'aller si loin la quérir. M^{me} d'Olonne persuada à Fervaques de lever le masque et de loger dans sa propre maison. Ils louèrent alors, rue de la Sourdière, un grand hôtel où ils s'établirent malgré les récriminations de M^{me} de Bonnelles. Ils y menèrent une sorte d'existence conjugale au nez de M. d'Olonne qui habitait non loin d'eux, rue Neuve-Saint-Augustin.

Ainsi s'écoulèrent les années. Comprenant M^{me} d'Olonne dans leurs déblatérations contre sa sœur, les vaudevillistes disaient :

La duchesse de Sennecterre
Porte avec elle un v... de verre,
Et sa sœur d'Olonne un timon,
Petite,
Pour servir de hochet à son c...
Barbon.

Mais les vaudevillistes mentaient. La comtesse restait fidèle à son amant. Quand celui-ci rentrait de ses campagnes guerrières, elle le talonnait pour qu'il sollicitât la récompense de ses services. Elle le détermina de la sorte à obtenir le gouvernement du Maine. Elle se montrait envers lui pleine d'une sollicitude maternelle. Au contraire, elle entretenait contre son époux un ressentiment persistant. En 1674, ayant su que M. d'Olonne avait été exilé par le roi pour quelques propos subversifs et qu'il se distraitait à Orléans à échanger des rondeaux avec le poète Benserade et des gloses sur la cuisine avec Bussy-Rabutin, elle choisit ce moment difficile pour le traîner devant le Parlement. Il n'avait pas exécuté les engagements de leur transaction. De plus, il s'était opposé à la remise, par les héritiers de M. de Marville, d'une somme de quarante-trois mille sept cent soixante-dix-sept livres qui lui revenait sur la succession de ce parent. Pendant deux ans, la comtesse l'obligea à plaider de son lieu de retraite et, triomphant enfin de lui, le fit condamner à l'amende et aux dépens.

Elle eût ardemment souhaité d'atteindre de la même façon, à la bourse, Bussy-Rabutin enfermé dans ses terres bourguignonnes et continuant à médire d'elle dans ses lettres. Ne le pouvant, elle lui donna du moins l'amertume d'apprendre qu'une amitié étroite la liait à M^{me} de Montglas, la maîtresse inconstante qui l'abandonna le malheur survenu. Vengeance négative d'ailleurs, car bientôt M^{me} d'Olonne s'aperçut que M^{me} de Montglas lorgnait Fervaques d'une manière inquiétante. Elle dut la chasser de son entourage.

Cette expulsion déplut au jeune homme qui en manifesta méchante humeur. Des querelles éclatèrent. M^{me} de Bonnelles, craignant que son fils n'épousât M^{me} d'Olonne, personne vraiment trop décriée, le morigénait en cachette et prenait ouvertement le monde à témoin de ses contrariétés. Elle s'agita si fort que la comtesse en colère représenta à Fervaques quel honneur elle faisait, en daignant l'aimer, à un roturier de son espèce. Froissé

de ce mépris, le marquis de fraîche date la souffleta avec vigueur. Ils en vinrent aux mains. D'une pincette agilement maniée, M^{me} d'Olonne massacra le visage de l'adversaire.

Ensuite ils se consolèrent l'un l'autre. La comtesse parla même de marier le jeune homme avec sa nièce, Catherine-Henriette de La Ferté, et de lui donner son bien, mais elle n'en avait aucune envie. Corrigé de façon exemplaire, à demi aveuglé et contraint de garder la chambre, Fervaques acceptait définitivement son joug. Nulle dispute désormais. Peu à peu à la tendresse active et jalouse succédait un régime de confiance et de paix.

Il semblerait dès lors que M^{me} d'Olonne, assagie, pût bénéficier de quelque indulgence des hommes. Or, ceux-ci, au contraire, s'obstinaient à la salir. La société s'amusa d'apprendre, par quelque ragot de domestique, que la comtesse, en compagnie de sa sœur et de sa nièce, s'étant avancée au chevet du maréchal de La Ferté à l'agonie et lui ayant doucement demandé :

— Nous reconnaissez-vous, Monsieur le maréchal ?

Le moribond lui aurait répondu :

— Hélas ! oui, je vous reconnais, vous êtes trois putains !

Près de rendre l'âme à son tour, en février 1686, M. d'Olonne ne pardonna pas davantage les faiblesses de son ancienne épouse. Comme on le prévenait que M. de Cornouaille, vicaire de Saint-Eustache, le venait confesser :

— Serai-je donc, s'écria-t-il, encornailé jusqu'à la mort ?

Et ayant perdu l'appétit, il se fit porter sur sa terrasse pour voir le soleil une dernière fois.

Quelque geste qu'elle fit, M^{me} d'Olonne ne désarmait point la calomnie. Les satiriques la poursuivaient jusqu'au seuil de la vieillesse. L'un d'eux, brocardant ses pieux élans : « Dans la paroisse Saint Roch, écrivit-il,

Le curé, en faisant le coq,
À pris chez la d'Olonne,
Eh ! bien,
Une fort belle et bonne...
Vous m'entendez bien.

Un autre, moins assuré de sa séduction, lui décocha cette affreuse impertinence :

La d'Olonne
N'est plus bonne
Qu'à ragoûter les laquais.

Quand, en 1692, parut la septième édition des *Caractères* de La Bruyère, les faiseurs de clefs découvrirent M^{me} d'Olonne sous le portrait de la coquette acharnée à plaire et parant ses rides de fards et de rubans. On la représenta également comme partageant avec d'autres gourgandines les faveurs de vils comédiens.

Or, en réalité, M^{me} d'Olonne, les dernières lueurs de jeunesse éteintes, écarta d'elle les préoccupations galantes. Dès 1669 on la vit dresser chez les notaires de solides constitutions de rente. Au fur et à mesure que le temps passait, elle se décelait femme d'affaires et d'argent plus avisée. Non contente de grossir sa fortune des terres et des écus hérités de sa mère en 1679, elle réclamait aux héritiers de M. d'Olonne son douaire, son préciput et jusqu'à ses frais de deuil. Sans cesse elle comparaisait devant le Parlement pour revendiquer des pistoles dont on lui avait fait tort ; elle discutait en personne les conditions de ses marchés avec les couvreurs, les charrons et autres artisans. À peu près tous les ans, elle se rendait à Caen, dans son carrosse, recevait à l'Hôtel de Beuvron fermages de ses terres, renouvelait les baux échus. Elle réglait aussi, par voie de transaction ou bien à la barre des juridictions normandes, les différends de voisinage. Elle apaisa ainsi une contestation survenue entre elle et les gens de M^{lle} de Montpensier. Les curés de Han et de Saint-Pierre du Jonquet, paroisses assujetties à sa suzeraineté, la trouvèrent respectueuse de leur caractère, mais décidée à affirmer ses droits contre leurs exigences et empiètements.

Elle conservait intacte sa vanité nobiliaire. En 1697, elle fit enregistrer ses armes par le généalogiste d'Hozier. Hors sur ce domaine, elle ne ressemblait plus à la femme d'autrefois. Le démon de l'avarice l'animait. Dans son langage, les chiffres remplaçaient les vocables de gentillesse et d'amour.

Fervaques vivait toujours auprès d'elle. Jouait-elle auprès de lui la comédie de la pauvreté ? En 1684, il lui fit don, à la grande indignation de M^{me} de Bonnelles, d'une maison lui appartenant rue du Coq-Héron. En 1697, il lui abandonna l'usufruit d'une somme de treize mille livres provenant de la vente d'un immeuble sis au port de Neuilly, usufruit bientôt transformé en propriété.

Le marquis mourait peu après, la laissant si chagrine et désorientée qu'elle ne voulut point demeurer dans la maison où ils cohabitèrent. Elle loua à vie, à un sieur de Belay, un immense hôtel, situé rue Neuve-Saint-Honoré dont elle céda bientôt, moyennant quatre cents livres de rentes, une aile à dame Françoise de Chastenay de Puységue. Elle prit à son service un intendant, Hubert Letors, lui laissant le soin d'administrer ses biens, le récompensant de son zèle par des donations importantes.

Dans son nouveau logis, épargnant sans cesse, elle accumula encore les constitutions de rente et augmenta ses revenus de plus de dix mille livres. Elle regorgeait de richesses. Semblable à la fourmi de La Fontaine, elle n'était point prêteuse. Quand M^{me} de La Ferté, sa sœur, cigale étourdie et frivole, ruinée par une effroyable carrière de galanterie, avait besoin de son aide, elle ne la lui accordait qu'en prenant hypothèque sur les maigres terres lui restant. Réduite à l'extrémité par ses prodigalités et celles de ses enfants, la cigale dut bientôt demander asile à la fourmi. Elle occupa six pièces dans le grand hôtel après avoir reconnu, par acte notarié, que le mobilier en appartenait à son hôtesse.

Les deux femmes, alors fort âgées, vivaient dans la crainte de la mort. Devenue tout à fait dévote, M^{me} d'Olonne avait transformé une pièce de sa demeure en chapelle ; mais elle y faisait rarement officier un prêtre, préférant entendre la messe gratuite de Saint-Roch. La religion ne l'engageait nullement à la générosité. Un mercredi des Cendres, raconte Saint-Simon, coiffée de ses voiles de veuve, elle se rendit au sermon en compagnie de M^{me} de La Ferté. Ce sermon, sur le jeûne et sur la nécessité de la pénitence, effraya la comtesse tout autant que la maréchale :

— Ma sœur, dit la première au retour, mais c'est tout de bon, il n'y a point de raillerie ; il faut faire pénitence ou nous sommes perdues !

— Mais, ma sœur, que ferons-nous ?

Après y avoir bien pensé :

— Ma sœur, dit M^{me} d'Olonne, voici ce qu'il faut faire. Faisons jeûner nos gens !

Elle était fort avare, ajoute le mémorialiste ; et, « avec tout son esprit, car elle en avait beaucoup, elle crut avoir très bien rencontré ».

Elle était fort avare. Pourtant cet argent que, chipotant et liardant, elle amassait avec âpreté, M^{me} d'Olonne ne l'enfouissait pas tout entier dans les coffres des Gabelles, Villes et Communautés qui lui servaient des rentes. Elle l'utilisait, en bonne partie, à satisfaire sa dernière passion, sa passion d'artiste. La « curieuse », en effet, remplaçait graduellement chez elle la coquette. De son appartement, elle avait fait le plus magnifique des musées.

Des tapisseries des Flandres, de Turquie et de Hongrie, des panneaux de cuir doré paraient les murailles des pièces spacieuses, peuplées d'un riche mobilier tarudé de sculptures, chamarré de marqueteries, couvert des plus fins damas. Sur les cheminées palpaient des pendules décorées de curieuses arabesques de cuivre ou bien s'étagaient en échafauds des faïences hollandaises historiées de motifs aux tons de pastel. Des trumeaux, où jouaient des amours, ornaient le linteau des portes ou encore s'alliaient aux miroirs de Venise. D'incomparables joyaux, des reliquaires sertis de gemmes, des orfèvreries d'argent ciselé reposaient dans d'élégantes vitrines.

Plus de cent tableaux encadrés d'or, alternant avec des miniatures encerclées d'émaux et de pierreries, garnissaient les parois disponibles. Brossés par d'habiles maîtres, les portraits de parents défunts, d'amis disparus voisinaient avec les visages de quelques êtres symbolisant, pour M^{me} d'Olonne, la beauté et l'amour, de la divine Gabrielle d'Estrées entre autres qui retint longtemps l'admiration du bon roi Henri. Au milieu de ces images, la comtesse revivait son passé qu'un espiègle Cupidon, ayant jadis présidé à ses propres jeux, lui rappelait aussi. Elle marquait néanmoins une prédilection aux paysages dont elle possédait une variété infinie, aux peintures de fleurs et de fruits, aux natures mortes qui, mélangées à de radieuses figures de l'Histoire sainte, à des scènes du Nouveau Testament, à des bacchanales païennes, à des danses flamandes, à des aspects de villes ou

de monuments, à des groupes d'animaux, complétaient son opulente galerie.

Ses goûts particuliers l'avaient inclinée à collectionner surtout les meubles, les bibelots, les mille objets de porcelaine que les flottes du Levant rapportaient des pays fabuleux d'Orient. Tapis, écrans, tentures en soieries de la Chine pavoisaient de couleurs vives, de scènes et de paysages singuliers ses cheminées, ses tables et ses portes. Elle travaillait devant un petit bureau aux cent tiroirs que des nacres constellaient de leurs diaprures. Dressés sur des consoles ou sur des pieds dorés et bistournés, les vases, les corbeilles, les jattes, peints de fleurs bizarres, d'oiseaux aux ailes polychromes, de poissons monstrueux nageant dans des ondes verdâtres, les pagodes aux toits recourbés, les dieux et les magots revêtus de leurs robes aux nuances célestes ponctuées d'ornements d'or, les cabarets avec leurs tasses translucides, les dragons vomissant des flammes, les animaux étranges et convulsés formaient l'un des plus merveilleux ensembles d'art chinois qu'un amateur de ce temps eût constitué.

M^{me} d'Olonne en tirait quelque orgueil sans cependant diriger vers lui l'attention publique. Elle l'enrichissait selon ses moyens. Mais peu à peu, affaiblie par l'âge, malade, elle s'en désintéressa. Des chagrins successifs l'assaillirent. Ses neveux et nièces moururent tour à tour, laissant des héritiers prodigues qui lui inspiraient médiocre sympathie. En 1710, croyant sa fin toute proche, elle écrivit, d'une main tremblante, son testament. Elle y invoquait la miséricorde divine et craignait que dix mille messes, dites en faveur de son âme, ne fussent à la lui procurer. Elle léguait des sommes diverses aux pauvres, aux couvents, aux hôpitaux, à ses domestiques, ordonnait que l'on vendît le contenu de son hôtel et faisait à chacun de ses petits neveux sa part de rentes et de biens.

Un moment plus vaillante, rétablie de ses maux, elle chercha une distraction dans la lecture. Mais Montaigne, qui gisait dans sa bibliothèque en compagnie de Sénèque, Virgile, Ronsard, Pascal, Nicole et Bourdaloue, jadis ses consolateurs et ses amis, pas plus que les hagiographes et les mystiques qui l'emportèrent ensuite dans leurs rêveries, n'apaisèrent son inquiétude.

En 1712, elle perdit sans doute la direction de son esprit, car son intendant Letors dut solliciter son interdiction devant les juges du Châtelet. Trois mois après sa sœur, la maréchale de La Ferté, le 13 juin 1714, elle rendait l'âme. Les gazetiers annoncèrent sa mort sans éloge ni blâme. De toutes ses grâces, qui éblouirent si longtemps la cour et la ville, nul n'avait conservé la mémoire...

Juillet-novembre 1928.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Cunegondel
- Acélan

1. ↑ <http://fr.wikisource.org>

2. ↑ <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

3. ↑ <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>

4. ↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur